

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

**RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE**

N°333 **BIO**
PRESSE

SEPTEMBRE 2026



SOMMAIRE

Agenda

Présentation de documents par thématique

Ecologie et ruralité
Marché
Production animale
Production végétale
Recherche et système spécifique
Vie professionnelle

Brèves

Tarifs des services documentaires

Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodoc.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Sophie VALLEIX

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Pauline BOBB, Briec CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://bsky.app/profile/abiodoc.bsky.social>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Les 28 et 29 septembre 2026, à Lyon (69)

Salon Natexpo

<https://natexpo.com/>

Le 29 septembre 2026, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)

Salon Semeurs de Bio (Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture)

Contact : semeursdebio@educagri.fr

Du 6 au 8 octobre 2026, à Cork (Irlande)

European Organic Congress 2026

<https://www.europeanorganiccongress.bio/>

Du 6 au 9 octobre 2026, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/fr>

Le 8 octobre 2026, au Sommet de l'Élevage, à Clermont-Ferrand (63), en présentiel et en webconférence

Les BioThémas 2026

<https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/>

Le 8 octobre 2026, au Lycée du Valentin, à Bourg-les-Valence (26)

Journée d'échanges InnOFoodLabs : « Transformation des fruits bio, Circuit court, Restauration collective »

Inscriptions :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeld12tcXuNx5jrvqj3EwiAgl10Oyd0ZBPEDbJ4vzd1tZqfw/viewform>

Le 8 octobre 2026, en Webinaire (de 11h à 12h30)

Webinaire Eau et Agriculture Biologique - Besoins en eau et irrigation (dans le cadre d'un cycle de 2 webinaires)

Inscriptions : <https://events.teams.microsoft.com/event/dc5465d2-8cc7-4c44-ac10-bb59d03ea741@5838a515-e7d7-45fa-9952-b23b8efa68dc>

Du 13 au 15 octobre 2026, à Avignon (84)

Rendez-vous Tech & Bio Cultures méditerranéennes, dans le cadre du salon Med'Agri

<https://tech-n-bio.com/les-rendez-vous/cultures-mediterraneennes-2026/>

Le 20 octobre 2026, en Webinaire (de 13h30 à 14h15)

Webinaire de lancement du projet MARAQUAS BIO (« Maîtriser, Renforcer et Assurer la Qualité des Semences Biologiques »)

Inscriptions : <https://events.teams.microsoft.com/event/7412fab2-2def-4eb8-8e91-14691eec8ad0@5838a515-e7d7-45fa-9952-b23b8efa68dc?source=copyLinkLegacyShareLinkDialog>

Plus d'informations sur MARAQUAS BIO : <https://itab.bio/projet/maraquas-bio>

Les 29 et 30 octobre 2026, à Paris (75)

5th International Conference on Agroecology and Organic farming : « Inclusive Growth through Agroecology: Empowering Farmers, Protecting the Planet »

<https://organicfarming.plantscienceconferences.com/>

Les 3 et 4 novembre 2026, à Bruxelles (Belgique)

Organic Innovation Days 2026

<https://www.organicseurope.bio/events/organic-innovation-days-5/>

AGENDA (SUITE)

Le 10 novembre 2026, à Bordeaux Sciences Agro, à Gradignan (33)

Rencontres 2026 de la Chaire Agriculture Biologique

<https://www.helloasso.com/associations/fondation-bordeaux-universite/evenements/inscription-aux-rencontres-de-la-chaire-agriculture-biologique>

Le 17 novembre 2026, à Paris (14^{ème})

4èmes Rencontres des Grandes Cultures Bio

<https://www.terresinovia.fr/fr/evenements/4eme-rencontres-des-grandes-cultures-bio>

Du 26 au 29 novembre 2026, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 1er au 3 décembre 2026, à Bordeaux (33)

Vinitech-Sifel

<https://www.vinitech-sifel.com/>

Les 2 et 3 décembre 2026, au Centre des Congrès de la Villette, Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris (75)

Rencontres Recherches Ruminants

<https://journées3r.fr/>

Le 3 décembre 2026, au centre CTIFL de Balandran, à Bellegarde (30)

Rencontres Techniques Légumes en Agriculture Biologique

<https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-legumes-en-agriculture-biologique-2026>

Le 7 décembre 2026, en Webinaire (de 11h30 à 13h)

Webinaire de clôture du projet SNAP (« Utiliser des Substances Naturelles pour lutter contre Anthonomus pomorum et Anthonomus pyri »)

Inscriptions :

<https://events.teams.microsoft.com/event/e1591548-bf65-48c5-9d3e-b808ba80b7bd@5838a515-e7d7-45fa-9952-b23b8efa68dc>

Du 25 au 27 janvier 2027, au Parc des Expositions de Montpellier, à Pérols (34)

Millésime BIO 2027

<https://www.millesime-bio.com/>

Du 16 au 19 février 2027, à Nuremberg (Allemagne)

BIOFACH

<https://www.biofach.de/en>

Du 27 février au 7 mars 2027, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com/fr-FR>

Du 5 au 7 mars 2027, à A Coruña (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Les 23 et 24 mars 2027, à Paris (75)

Journées de Printemps de l'AFPF : « Quels fourrages pour demain face aux évolutions technologiques, organisationnelles et climatiques ? »

<https://afpf-asso.fr/journee/journees-de-printemps-2027>

Du 6 au 9 mai 2027, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

- [Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement](#)
- [Ecologie et Ruralité Développement Rural](#)
- [Ecologie et Ruralité Energie](#)
- [Marché Filière](#)
- [Marché Qualité](#)
- [Marché Santé](#)
- [Marché Statistiques](#)
- [Production Animale Elevage](#)
- [Production Végétale Arboriculture](#)
- [Production Végétale Fertilisation](#)
- [Production Végétale Grandes Cultures](#)
- [Production Végétale Jardinage](#)
- [Production Végétale Maraîchage](#)
- [Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales](#)
- [Production Végétale Protection Phytosanitaire](#)
- [Production Végétale Sol](#)
- [Production Végétale Viticulture](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agroforesterie](#)
- [Vie Professionnelle Annuaire](#)
- [Vie Professionnelle Etranger](#)
- [Vie Professionnelle Politique Agricole](#)
- [Vie Professionnelle Réglementation](#)

Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement

Biodiversité : Etapes pour concevoir sa haie champêtre

BOMEL Sophie / GENESTON Rémi / RIVIERE Corentin

L'ADABio est cheffe de file d'un consortium de partenaires locaux (Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie) qui vise à replanter des haies champêtres. 32 fermes ont participé au dispositif depuis 2024, représentant 16 km de haies en plantation. La conception d'une haie débute par la définition des objectifs de cette haie : effet brise-vent, refuge pour la biodiversité, production secondaire, etc. Ensuite, il faut choisir la localisation, en prenant en compte l'ensoleillement, les vents dominants, les infrastructures présentes, etc. Une haie peut être composée d'un ou de plusieurs rangs d'arbres et d'arbustes, avec 1 m entre chaque plant. Plus la haie est large, avec différentes strates, plus elle sera fonctionnelle. Concernant le choix des essences, les membres du consortium préfèrent sélectionner des essences locales, même si la question s'est posée de choisir des essences du Sud pour s'adapter au changement climatique. Il s'avère que certaines essences locales sont bien adaptées à des contextes plus secs et chauds : cornouiller mâle, sorbier, hêtre, alisier torminal, etc.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7766

LA LUCIOLE N° 49, 22/09/2025, p. 7-9 (3)

réf. 333-057

Changement climatique, changement des pratiques : Terre de Liens face à l'avenir

CHEMINS DE TERRE

Alors que les projections sur le changement climatique évoquent les hausses de températures d'ici 2030, 2050, ou encore 2100, sur le terrain, les agriculteurs en observent et en subissent déjà les conséquences. Parmi les 424 fermes Terre de Liens réparties sur l'ensemble du territoire français, certaines témoignent, dans un article, de leurs conditions de travail rendues très dépendantes de la météo. Il faut continuellement faire face à des conditions météorologiques « hors normes », dans le sens où la notion de « normales de saison » ne semble plus d'actualité, et à leurs conséquences. A titre d'exemple, en élevage ovin, de nouveaux parasites font leur apparition. Si, auparavant, le froid hivernal permettait de casser leur cycle de vie, ce n'est plus le cas. Ainsi, ces agriculteurs se doivent de mettre l'adaptation au cœur de leurs pratiques. Pour les accompagner, Terre de Liens a mis en place un programme nommé « Eau et Changement climatique », qui s'appuie notamment sur l'outil de diagnostic Climadiag Agriculture, sur un accompagnement spécifique et sur le partage d'expériences.

CHEMINS DE TERRE N° 18, 22/09/2025, p. 9-15 (7)

réf. 333-104

Changer le monde à chaque repas

POINTEREAU Philippe

La transition agricole est souhaitable, indispensable et possible. Cependant, elle ne se fera pas sans une transition alimentaire, sans un nouveau rapprochement, un nouveau pacte, entre les agriculteurs et les consommateurs. Ce livre témoigne de nombreuses expériences de terrain qui montrent, par exemple, que la sortie des pesticides est réalisable si les politiques publiques, les collectivités locales et les élus se mobilisent et si les consommateurs, dont c'est l'intérêt, sont au rendez-vous. Il convient de privilégier les produits bio, locaux, de saison et de cuisiner plus végétal autant que possible. Cela sera bénéfique à la santé humaine, au climat, à la biodiversité, aux paysages et à la saveur des aliments. Beaucoup d'initiatives voient le jour pour relocaliser les productions de nombreux fruits, légumes et légumineuses à graines, aujourd'hui largement importées. Mais, des initiatives se développent également pour relancer certaines productions délaissées, comme la châtaigne, le millet, le pistachier, l'amandier ou encore le maïs Grand Roux Basque utilisé dans l'alimentation humaine. Des pratiques agroécologiques se déploient avec l'objectif de réduire, voire de se passer de l'usage des intrants chimiques ; d'utiliser l'eau avec parcimonie pour irriguer ; de maintenir des sols vivants ; de mieux s'adapter au dérèglement climatique ; de relancer les races locales plus rustiques.

2026, 184 p., éd. ÉDITIONS UTOPIA

réf. 333-014

Dossier : Hydrologie régénérative : Explications et mises en œuvre en Grand Est

HEUZE Patricia

L'hydrologie régénérative est une gestion alternative de l'eau, adaptée au changement climatique (sécheresses, crues, etc.). L'hydrologie régénérative vise à infiltrer et stocker plus efficacement l'eau dans les sols. Plusieurs leviers existent : l'agroforesterie (favorise l'infiltration de l'eau dans le sol et son évapotranspiration), l'apport de matière organique dans

le sol, la création de barrières pour ralentir l'écoulement de l'eau, etc. En Moselle, le projet « Cultivons l'eau dans les fermes du bassin des Nied » regroupe plusieurs fermes, dont certaines en bio, et a pour objectif de limiter le ruissellement et l'érosion sur le bassin de la Nied. Dans une parcelle de céréales en pente, le GAEC de la Witz, en bio, a aménagé des bandes enherbées selon les courbes de niveau, pour ralentir et infiltrer l'eau. Le GAEC du Moulin Neuf, en grandes cultures bio, comprend des parcelles hydromorphes et d'autres plus sèches ; une diversité de solutions sont mises en place pour améliorer la situation : création de deux mares pour le trop plein d'eau, implantation de haies pour ralentir les écoulements, mise en place de baissières pour faire circuler l'eau, etc.

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 80,
01/03/2026, p. 9-12 (4)

réf. 333-067

Pépiniéristes : Sev Breizh : Des plants sur-mesure pour le bocage

ASSOCIATION SEV BREIZH

Créée en 2024, Sev Breizh est une association qui regroupe 6 pépinières bio et labélisées Végétal Local, installées en Bretagne et en Loire-Atlantique. L'association vise à structurer collectivement une filière régionale de plants bocagers agroécologiques, en majorité issus de semences collectées en milieu sauvage. Le label Végétal Local permet d'encadrer cette pratique : les lots de graines doivent provenir d'au moins 30 individus pour garantir la diversité génétique ; les graines doivent venir de vieilles haies ou de milieux spontanés ; il est interdit de collecter plus de 25 % des graines présentes sur un site pour préserver le milieu naturel, etc. L'association développe un outil commun visant à mieux gérer la disponibilité des plants. Pour les achats, il est possible de contacter les pépinières individuellement : Ti Kazh-koed et Boudigwez, dans le Finistère ; Plants d'Argoat, dans les Côtes d'Armor ; Gwé et Graine de Bocage, dans le Morbihan ; Pépinière du Sauvageon, en Loire-Atlantique.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 320, 01/03/2026, p. 8-9 (2)

réf. 333-050

Taille des parcelles : ça compte

ENTRAID'

Une étude, menée par la FNAB en partenariat avec la FNCuma et Trame, s'est penchée sur l'impact de la taille des parcelles. Celles de petite taille s'avèrent plus bénéfiques à la biodiversité, à la pollinisation et à la régulation des ravageurs. En revanche, elles pénalisent le temps de travail et la productivité, ce qui représente un frein à leur adoption. Cette situation pourrait évoluer grâce à la mise en œuvre de parcelles aux formes plus régulières et à l'utilisation d'outils de guidage par GPS, par exemple.

ENTRAID' N° 494, 01/02/2026, p. 44 (1)

réf. 333-093

Ecologie et Ruralité Développement Rural

L'assurance écrase les champignons

GOBERT Vincent

Et si un nouveau genre d'assurance pouvait contribuer à la réduction de l'usage des pesticides ? C'est ce qu'a testé l'Institut Français de la Vigne et du vin (IFV) lors des campagnes viticoles de 2019 à 2022, avec Inrae, l'Université de Bordeaux, deux coopératives vigneronnes et Groupama. En s'engageant à respecter un protocole de traitement fongique s'appuyant sur les OAD (outils d'aide à la décision) de l'IFV et sur les bulletins de santé viticulture, les vignerons volontaires - représentant 75 hectares - pouvaient bénéficier d'une nouvelle forme d'assurance dite verte. Sur les quatre campagnes de test, seul un dossier d'indemnisation a dû être monté, et ce pour 20 ha et suite à un problème de remontées de données (des précipitations non prises en compte dans l'OAD).

ENTRAID' N° 494, 01/02/2026, p. 16 (1)

réf. 333-091

Les Civam en Méditerranée : Réseau Agricultures Durables en Méditerranée : travailler ensemble

MARCADE François / POIROT Karen

En 2025, la Drôme et l'Ardèche ont rejoint le groupe des Civam de Méditerranée, l'ADMéd. Ce groupe de 14 associations Civam, basées en région Occitanie et PACA, se focalise sur certains sujets spécifiques : fertilité des sols, agroforesterie, diversification des cultures face au changement climatique et gestion sobre de l'eau. Les Civam organisent des échanges, des formations et des essais dans les fermes sur ces thématiques. Quelques exemples de projets : mise en place de partenariats avec les collectivités pour valoriser les déchets verts, accompagnement de plantation de haies, organisation de rencontres sur la gestion quantitative de l'eau, etc.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 115, 01/01/2026, p. 3 (1)

réf. 333-034

Compte-rendu de la visite du 08/12/25 : Paysans meuniers-boulangers

GUGUIN Julie

Ce document est centré sur deux exploitations agricoles bio ariégeoises : le GAEC Cantalauze, à Saint-Martin d'Oydes, et l'EARL du Mestrey, au Carla-Bayle. Pour chacune, sont présentés le fournil, le matériel agricole et les cultures (types de sol, amendements). Le GAEC dispose également d'un moulin. Les méthodes de travail des différents paysans meuniers-boulangers présents lors des visites sont abordées, par exemple concernant la pousse lente pour le pain.

<https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2026/02/2025.12.08-CR-2.pdf>

2026, 9 p., éd. BIO ARIÈGE-GARONNE

réf. 333-074

Les coopérations territoriales au cœur des actions des groupes Civam

CIVAM

Les journées nationales du réseau Civam ont été organisées en novembre 2025, dans le Maine-et-Loire. Plusieurs débats, présentations de projets et visites de fermes ont permis d'illustrer le sujet de la coopération territoriale. En Vendée, le Grapea (Civam 85) est engagé dans un contrat territorial sur le bassin de la Sèvre Nantaise, en partenariat avec l'EPTB local (établissement public territorial du bassin versant) ; la qualité de l'eau est préservée en favorisant les systèmes herbagers à bas intrants. En Loire-Atlantique, la communauté de communes d'Erdre et Gesvres a encadré 4 jours d'ateliers pour planifier son nouveau Projet agricole et alimentaire territorial (PAT), avec la participation d'une trentaine d'acteurs locaux (agriculteur.ices, distributeurs, élu.es, citoyen.nes, etc.). En Normandie, le Civam Allouville accompagne plusieurs intercommunalités dans leurs changements de pratiques en restauration collective : formation des cuisiniers, ateliers sur le gaspillage, etc. Le projet Miam (Mutualisons les initiatives entre agriculteur.ices et mangeur.euses) accompagne six territoires de Bourgogne-Franche-Comté pour améliorer l'accès à une alimentation saine et locale, tout en garantissant une juste rémunération aux agriculteurs. Le projet TerrAsol, piloté par la FRCivam Occitanie, vise à développer un système alimentaire démocratique et solidaire dans la région de Montpellier ; le projet regroupe 17 structures, pour un budget de 20 millions d'euros. En Ile-et-Vilaine, le Civam 35 travaille en partenariat avec les collectivités et d'autres partenaires locaux pour améliorer les démarches autour de l'installation-transmission en agriculture.

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/type-de-document/compte-rendus-actes/cooperations-territoriales-au-coeur-des-actions-des-civam/>

2025, 8 p., éd. RÉSEAU CIVAM

réf. 333-066

La ferme urbaine des Vergnes, un projet bien avancé

MESSINA Géraldine

L'entreprise à but d'emplois Jardins solidaires, située sur le Territoire zéro chômeur de Gerzat-Les Vergnes (Puy-de-Dôme), a créé la ferme urbaine des Vergnes. La production des légumes bio de saison de la ferme sera disponible en autocueillette pour les habitants du quartier. L'objectif est de donner accès aux habitants à une alimentation saine. Ce qui ne sera pas vendu en autocueillette partira vers l'aide alimentaire et les associations de producteurs bio locales. Un bâtiment d'accueil du public pour l'autocueillette, pour les activités du Family social club et pour le personnel de Jardins solidaires est construit sur la ferme.

MONTAGNE (LA) N° 27/04/2026, 27/04/2026, p. 10 (1)

réf. 333-025

A Gravelle, dans le Pas-de-Calais, l'alimentation locale en débat

BARROIS Pierre

La Confédération Paysanne Nord-Pas-de-Calais a organisé, en février 2026, un temps d'échange chez un agriculteur bio, dont la ferme est située à Gravelle. Après une présentation de la ferme et des différentes activités de l'exploitation, les participants ont débattu sur l'alimentation locale et son importance, notamment dans les écoles. Les problèmes liés à la mise en place du projet alimentaire territorial (PAT) de la CUA (Communauté urbaine d'Arras) ont été abordés. Un conseiller régional a évoqué les problèmes liés à l'eau : l'eau de plusieurs

communes du Pas-de-Calais est contaminée par un polluant éternel, le fluopyram. Suite à l'alerte de Générations Futures, l'Anses a adopté une valeur maximale de concentration de ce produit dans l'eau de boisson ; norme estimée trop élevée par certains acteurs. Par ailleurs, un exemple de solution pour approvisionner une cantine en bio local a également été partagé. CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 426, 01/04/2026, p. 18-19 (2)

réf. 333-009

L'inspiration du mois : Guillaume Tant, une énergie fertile

GUÉRIT Juliette

Dans le Lot-et-Garonne, un ingénieur agronome est en cours d'installation en maraîchage, arboriculture et élevage bovin et ovin. L'ingénieur s'appuie sur la ferme bio de son père maraîcher et éleveur près d'Agen et sur son expérience de conseiller en agriculture. Il s'est intéressé notamment aux cultures à forte valeur ajoutée pour améliorer la rentabilité de fermes, comme, par exemple, l'ail rose de Lautrec, dans le Tarn. Il se focalise également sur la fertilité des sols et sur la dépendance des fermes aux énergies fossiles. Sur sa future ferme, il souhaite supprimer tout usage d'énergie fossile, en utilisant du matériel électrique. Lauréat de la bourse Nuffield en 2023, l'ingénieur a pu visiter plusieurs systèmes agricoles dans de nombreux pays (Nouvelle-Zélande, Etats-Unis, Corée du Sud, Tanzanie, etc.). Il compte s'installer avec sa femme, également agricultrice, qui s'intéresse à l'agritourisme.

ENTRAID' N° 492, 01/12/2025, p. 14-16 (3)

réf. 333-040

J'ai testé : Le capteur de temps de travail

BARGAIN Véronique

Dans le Finistère, les gérants d'une ferme laitière bio testent un outil de mesure du temps de travail. La ferme comprend 145 ha, dont 110 ha en herbe, pour un troupeau de 110 vaches. L'outil Aptimiz, sous la forme d'un boîtier portable ou d'une application sur smartphone, permet de mesurer le temps effectif de travail. Les premières mesures montrent que la majorité du temps de travail est passé à l'alimentation et à la traite, sans oublier les temps de déplacement ou la comptabilité.

REUSSIR LAIT N° 408-409, 01/01/2026, p. 35 (1)

réf. 333-047

Marjolaine cultive la gourmandise à la ferme

BRILLIER LAVERDURE Karine

En Loire-Atlantique, la ferme Bêle et pépin allie élevage ovin, laitier et allaitant, arboriculture et transformation du lait à la ferme en glaces et yaourts, le tout en agriculture biologique. L'agricultrice, installée en 2020, a conçu son système de manière à respecter le rythme de la nature, de son troupeau et de ses arbres, mais aussi le sien. La monotraite est de rigueur afin de garder du temps pour la transformation, et la période de traite et de transformation laitière s'arrête quand celle de la cueillette des pommes démarre.

REUSSIR PATRE N° 732-733, 01/03/2026, p. 44 (1)

réf. 333-098

Productions locales : Manger local, manger bio: Les territoires montrent la voie

PICHON Cathy

Dans le Finistère, différentes initiatives structurent les filières agricoles et alimentaires bio locales, en général dans le cadre de PAT (Projets alimentaires territoriaux). Le PAT de la Communauté d'Agglomération du pays de Landerneau-Daoulas a organisé les « Rencontres de l'Alimentation Durable », regroupant différents producteurs et artisans bio locaux. La Maison de l'agriculture biologique 29 (MAB29) a été sollicitée pour organiser des conférences de sensibilisation intitulées « Bien dans mon assiette à petit budget », sur les territoires des PAT Quimper-Communauté et Concarneau Cornouaille Agglomération. La ville de Briec a organisé une journée festive « Du champ à l'assiette », réunissant plus de 300 personnes (élus, agriculteurs, restaurateurs, etc.) autour d'un repas bio et local. Le PAT de Quimper Bretagne Occidentale a mis à jour, en 2026, son catalogue des producteurs locaux. Un catalogue similaire a été édité, conjointement, par le PAT du Cap Sizun - Pointe du Raz et par le PAT de Douarnenez Communauté. Certains établissements de bassins versants encadrent également des actions favorables aux filières locales, comme l'établissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez (EPAB), qui a organisé un Forum des professionnels de l'alimentation locale, en 2025. Cet événement a permis la rencontre entre 25 producteurs et productrices et une quarantaine d'acheteurs (restaurateurs, restauration collective, épiceries, etc.). Un événement similaire avait été organisé par Quimperlé Communauté, en 2025. D'une manière générale, la structuration de ces filières locales implique de nombreux acteurs de la bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 321, 01/04/2026, p. 22-23 (2)

réf. 333-123

A la rencontre des hortillons

DAMIENS Françoise

Patrimoine naturel et touristique, les hortillonnages d'Amiens sont un ensemble de jardins flottants et de canaux. Il s'agissait à l'origine d'un marais tourbeux, transformé en îlots de terre cultivés par les habitants de la ville dès le Moyen-Âge. Huit maraîchers professionnels cultivent toujours sur les hortillonnages, dont deux en agriculture biologique. L'exploitation L'Hortillon de Lune est en maraîchage biologique depuis 1987. Les deux maraîchers ayant repris, en janvier 2026, cette exploitation de 3,4 ha, travaillent 2 ha qui ont un accès à la route et trois parcelles qui ne sont accessibles qu'en barque. Cet article présente également deux femmes : la créatrice de la marque de produits de soins « Macérâts et Tralala » et une floricultrice, qui cultivent des plantes médicinales et aromatiques, pour l'une, et des fleurs, pour l'autre, sur des îlots mis à disposition par l'Association pour la protection et la sauvegarde des hortillonnages (APSH). La nature du terrain impose aux jardiniers, professionnels et amateurs, de respecter des pratiques particulières, telles que gérer la montée de l'eau lors des crues ou renforcer régulièrement les berges.

QUATRE SAISONS (LES) N° 278, 01/05/2026, p. 60-64 (5)

réf. 333-004

La robustesse : une boussole pour faire face aux fluctuations

SUTTER Aurélie

La robustesse est un concept qui se définit en opposition à la performance. La performance est la somme de l'efficacité (atteindre son objectif) et de l'efficience (avec le moins de moyens possible). La robustesse se définit par une capacité à s'adapter et à durer dans le temps, malgré les situations de crise. Or, dans le monde du vivant, la robustesse est favorisée par une certaine sous-performance. Par exemple, en cas de sécheresse, la performance d'une culture peut être maintenue par de l'irrigation, mais cette solution ne semble pas robuste car elle consomme sans limites une ressource qui se raréfie, l'eau. Une solution robuste serait de maintenir l'eau sur place, de favoriser la biodiversité, etc. Globalement, la robustesse s'appuie sur la diversification, sur des savoir-faire, sur de la circularité, qui permettent d'améliorer l'autonomie et l'adaptabilité des fermes. Des réseaux tels que « Paysans de nature » et « Fermes paysannes et sauvages » structurent collectivement ces démarches de recherche de robustesse.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7773

LA LUCIOLE N° 49, 22/09/2025, p. 25 (1)

réf. 333-064

Ecologie et Ruralité Energie

Autoconsommer son énergie agrivoltaïque : un projet en cours

GAUTIER Denis / DIMON Philippe / D'AZEMAR Marianne

Ovilab est un site de recherche alliant agrivoltaïsme et élevage ovin en Haute-Vienne, porté par l'Idele, le Ciiro et Qair France. L'énergie produite par les panneaux solaires pourrait faire l'objet d'un projet d'autoconsommation collective, avec une valorisation auprès de consommateurs locaux. La mise en place d'un tel projet nécessite le respect de plusieurs critères : la proximité avec les consommateurs ; le raccordement de tous au réseau électrique "classique" ; une puissance maximale de cinq mégawatts-crête et le regroupement des acteurs concernés en Personne morale organisatrice.

REUSSIR PATRE N° 732-733, 01/03/2026, p. 42 (1)

réf. 333-097

Marché Filière

Alimentation bio : Les clients sont de retour

LOGVENOFF Ivan / HOSPITAL Adèle

Le magasin spécialisé bio La Folie en vrac a ouvert ses portes, dans le Loir-et-Cher, en mai 2022, en pleine crise de la filière. Après deux années difficiles, sa gérante a pu commencer à se dégager un salaire. Pour se créer une clientèle et la fidéliser, elle a notamment échangé avec les clients sur les moyens de consommer bio à moindre coût (acheter des produits bruts, cuisiner plus...). Le conjoint de la gérante a eu moins de chance et a dû fermer son propre magasin. Il envisage d'ouvrir une épicerie bio itinérante, moins coûteuse en matière de charges fixes qu'un magasin. Cette crise de la consommation bio a été notable, avec deux années noires (2022 et 2023) mais, depuis 2024, les chiffres repartent à la hausse, tirés par les magasins spécialisés qui ont cherché à s'adapter, par exemple en ajustant leur offre et en développant des gammes à petits prix. En revanche, du côté des producteurs, les effets de cette crise sont encore visibles, la faute, entre autres, à des écarts de prix réduits entre productions bio et conventionnelles, à la suppression de certaines subventions (aides au maintien), et à un soutien politique qui, de manière générale, s'amenuise.

QUE CHOISIR N° 654, 01/02/2026, p. 46-49 (4)

réf. 333-099

La Bio spécialisée face au « discount premium » en GMS

FERNANDEZ Sauveur

En Allemagne, en 2024, les MDD représentaient 65 % du chiffre d'affaires des produits bio préemballés. La GMS allemande met en place des partenariats avec la bio spécialisée pour vendre certains produits moins chers et, par ailleurs, elle segmente les MDD bio selon trois niveaux de qualité, basés sur des labels reconnus : le Bio standard (EU), le Bio associatif et le Premium, comme Demeter. Le format allemand du discount bio ne devrait pas s'instaurer en France, notamment en raison des attentes différentes des consommateurs et de la relation plus conflictuelle entre la bio spécialisée et la GMS. Cependant, un discount bio français se met en place, ce qui pourrait fragiliser le réseau spécialisé.

BIO LINEAIRES N° 124, 01/05/2026, p. 29 (1)

réf. 333-017

Communiqué de presse : Le bio à la croisée des chemins

Les Echos Etudes ont publié une étude consacrée à l'avenir du marché français des produits alimentaires biologiques. L'étude analyse les ressorts de la reprise du marché bio, les recompositions à l'œuvre dans la distribution et les défis à relever pour renouer avec une croissance solide.

<https://www.lesechos-etudes.fr/file/file/13493>

2026, 2 p., éd. LES ECHOS ETUDES

réf. 333-023

Conjoncture 2025 : Grandes cultures bio en Grand Ouest

GUEGUEN Clara

En 2025, dans le Grand Ouest, la production de grandes cultures bio a globalement diminué par rapport à l'année précédente, pour la deuxième année consécutive. Cette diminution est principalement expliquée par une réduction des surfaces de grandes cultures bio, alors que les rendements ont été globalement bons. A l'échelle de la France, la collecte de blé tendre bio était de 204 000 tonnes (-53 % par rapport à 2024), celle d'orge brassicole bio était de 64 170 tonnes (en baisse), le triticale bio 47 400 tonnes (-50 %), le maïs bio 139 000 tonnes (en baisse), le pois bio 6 481 tonnes (-62%) et la féverole bio 32 300 tonnes (stable). La baisse de production a entraîné une augmentation des importations : 51 000 tonnes de céréales bio ont été importées, en France, en 2025. Pour 2026, FranceAgriMer estime que la majorité des productions de grandes cultures bio seront à la hausse. Un fonds d'urgence exceptionnel, porté par l'Etat français, soutient financièrement les exploitations de grandes cultures touchées par une succession de chocs économiques récentes (2023-2025). Chaque ferme éligible peut toucher 6 000 €, pour un total de 790 000 € alloués à la Bretagne. En outre, la Commission grandes cultures bio du réseau Gab-Frab a souligné l'importance de renforcer l'autonomie des fermes sur la gestion post-récolte (tri, séchage, stockage), afin de sécuriser les filières locales et de mieux maîtriser la valorisation des récoltes.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 321, 01/04/2026, p. 18-19 (2)

réf. 333-122

Dossier : Revaloriser les laines françaises

SÉAILLES Daphnée

En France, les élevages ovins produisent, chaque année, plus de 10 000 tonnes de laine, aujourd'hui majoritairement considérée comme un sous-produit, voire un déchet. Pourtant, les valorisations possibles sont multiples, et adaptées aux différents types de laines collectés : fils, vêtements, isolants, feutres... Si la filière manque de structures de collecte, de lavage et de transformation en France, des initiatives locales existent et reflètent l'intérêt des consommateurs pour la laine française. Certaines d'entre elles sont présentées dans ce dossier.

REUSSIR PATRE N° 732-733, 01/03/2026, p. 18-25 (8)

réf. 333-094

Enquête distribution bio spécialisée

LEMAIRE Antoine / BIO-LINEAIRES

Ce dossier présente les résultats d'une enquête de Bio Linéaires, réalisée auprès de groupements bio et d'enseignes nationales et régionales bio, concernant leurs stratégies de prix et leurs politiques promotionnelles. En moyenne, 278 produits sont proposés en prix accessibles par les distributeurs spécialisés bio et ces produits représentent 7,15 % du chiffre d'affaires total du bio spécialisé. Les produits "accessibles" sont majoritairement implantés à la fois dans leur rayon d'origine et dans un espace spécifique (72 %). Les volumes de promotions varient fortement selon les distributeurs bio. En moyenne, 246 produits sont proposés en promotion par mois, par les enseignes bio, et ces promotions représentent, en moyenne, 5,82 % de leur CA. 53 % des réseaux ont un dispositif « dates courtes » en magasin, avec des remises allant de 20 % à 50 %. Concernant la communication des promotions bio, les dispositifs en magasins

occupent le top 3 (têtes de gondole, signalétique en rayon et affichage), tandis que le digital reste minoritaire. Une analyse de l'évolution de la pression promotionnelle sur les premiers trimestres des années 2024 à 2026 est également dressée. Il est observé que le taux de promotion en volume est systématiquement plus élevé que le taux en chiffre d'affaires, et que le taux de promotion au mois de janvier est toujours le plus bas du trimestre tandis que le plus haut se situe au mois de mars. De plus, une tendance à la hausse sur le long terme est observée.

BIO LINEAIRES N° 124, 01/05/2026, p. 33-43 (6)

réf. 333-018

Guide comparatif des outils de gestion et de vente en ligne : Décembre 2025

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

Les plateformes de vente en ligne présentent des fonctionnalités variées : mode de paiement, type de commercialisation, type de produits (locaux, fermiers, bio...), mode de distribution (livraison ou retrait), etc. Ce guide présente et analyse les fonctionnalités de plusieurs solutions numériques destinées à optimiser le temps passé à la gestion des ventes par les fermes en circuits courts. Il actualise le précédent document réalisé en collaboration avec la FRAB AURA en 2023. 9 outils sont présentés : 6 outils de gestion des ventes organisées par la ferme (Cagette, Coop Circuits, Kuupanda, local.bio, Ouvre ta ferme et Socleo) et 3 outils de gestion des ventes organisées par un tiers (AmapJ, La Ruche qui dit oui ! et Locavor). Un tableau comparatif des différentes fonctionnalités proposées par les outils de gestion des ventes organisées par les fermes est également fourni.

<https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2026/02/GUIDE-OUTILS-DE-GESTION-ET-VENTE-EN-LIGNE-2026-2.pdf>

2025, 28 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 333-027

HBO, la complémentarité pour les magasins bio

BIO-LINEAIRES

La Halle Bio d'Occitanie (HBO) est un grossiste généraliste bio, intégré au groupe Relais Vert. L'offre d'HBO se concentre sur quatre secteurs : les fruits et légumes, l'ultra-frais, l'épicerie et le non-alimentaire, avec la reprise de Bleu Vert. 80 % de ses approvisionnements en fruits et légumes sont locaux. Disposant d'un entrepôt de 5000 m² et d'une équipe de 50 personnes, l'entreprise propose 8000 références provenant de 300 marques. HBO utilise le même ERP (logiciel) que Relais Vert, ce qui simplifie les ouvertures de comptes, les reprises de clients et l'intégration de services spécifiques. Avec l'offre Bleu Vert, HBO dispose de plusieurs marques de cosmétique et d'entretien connues. L'offre de ce secteur va continuer à être développée dans les années à venir. De plus, HBO dispose de marques différenciantes, telles que la marque Elibio. Les principaux bénéfices d'avoir un compte HBO, pour un magasin bio, sont listés.

BIO LINEAIRES N° 124, 01/05/2026, p. 112-113 (2)

réf. 333-022

Leviers pour le développement des filières légumineuses bio en Auvergne-Rhône-Alpes

DI BARTOLOMEO Coralie / BONNET Charlotte / ODOUL Alice

Les légumineuses présentent plusieurs intérêts comme cultures de diversification : stockage d'azote dans le sol, traitement limités, rémunération supplémentaire, etc. Néanmoins, les rendements sont assez aléatoires, notamment à cause des ravageurs, dont l'héliothis. En outre, la filière n'est pas parfaitement organisée. En conséquence, des projets de structuration de filières bio se mettent en place en région Auvergne-Rhône-Alpes, portés notamment par les Chambres d'agriculture, le réseau des Gab, le Cluster Bio AuRA et la Coopération Agricole. Le projet Pepit LegSec AuRA propose des références de coûts de production de légumineuses. Le projet Grana est un exemple de mutualisation du matériel de tri, ce dernier pouvant être coûteux avec les graines de légumineuses. Des essais techniques (lutte contre les ravageurs, choix des variétés, date de semis, etc.) sont en cours dans la région. La structuration de la filière passe également par un renforcement des débouchés : sensibilisation des consommateurs, contractualisation, groupements de producteurs pour la commercialisation, etc. L'entreprise Chiche a développé deux marques pour démocratiser ses produits, en bio et en conventionnel.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7771

LA LUCIOLE N° 49, 22/09/2025, p. 21-22 (2)

réf. 333-062

Négociations commerciales 2025 : Observatoire Synabio - Analyse, chiffres clés et propositions

SYNABIO

Le Synabio (syndicat national des entreprises agroalimentaires biologiques) représente plus de 200 entreprises françaises, pesant environ 50 % du marché bio français. En 2025, 78% des entreprises déclarent avoir été confrontées à des hausses de matières premières agricoles, pour une hausse moyenne de coût de production globale de +3,1%. Cependant, la revalorisation moyenne négociée n'a été que de +1,6%, compensée par une perte nette sur les marges de ces entreprises. Les meilleures revalorisations ont été obtenues avec la distribution spécialisée (magasins et grossistes bio), à l'inverse de la grande distribution où de nombreux déréférencements ont été constatés. La loi Egalim interdit de négocier la matière première agricole, ce qui a pour conséquence d'augmenter la pression sur les marges des agro-industries bio, en particulier celles des petites et moyennes entreprises. Le prix des produits bio reste élevé et leur visibilité se dégrade dans les rayons. Le Synabio propose plusieurs recommandations, dont, entre autres : différencier le cadre juridique selon la taille du fournisseur pour soutenir les PME, fixer un objectif minimum de 20 % d'offre bio par enseigne, améliorer la transparence sur les marges pratiquées sur les produits bio.

2026, 3 p., éd. SYNABIO

réf. 333-039

Note Info Marchés - Juin 2026

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

Mi-juin 2026, l'Agence BIO a publié les chiffres définitifs de la filière bio en France pour l'année 2025. La croissance des ventes, entre 2024 et 2025, bien qu'hétérogène entre les différents circuits de distribution, se confirme : +1,2 % en valeur pour la grande distribution, +8,6 % pour les magasins spécialisés et +3,8 % pour la vente directe (rythme constant depuis plusieurs années pour ce dernier marché). Du fait de l'augmentation des prix depuis 2021, les croissances en volume sont moins marquées. Des disparités s'affichent aussi entre catégories de produits, avec une croissance particulièrement tirée par les fruits et légumes et les œufs. D'après les premières observations, ces tendances devraient se poursuivre en 2026. Malgré ces signaux positifs, les fermes et les filières bio connaissent toujours des difficultés : baisse des surfaces bio (-1,1 %), mais aussi du nombre de fermes (-1,3 %), entre 2024 et 2025. 33 % des arrêts sont liés à des arrêts d'activité (dont la moitié pour des départs à la retraite) et 49 % sont des déconversions.

<https://territoiresbio.org/wp-content/uploads/2026/06/Lettre-info-marches-juin-2026.pdf>

LETTRE INFO MARCHÉS - FNAB N° Juin 2026, 01/06/2026, p. 1-6 (6)

réf. 333-105

La nutrition animale en agriculture biologique : Comprendre la filière, accompagner son développement

SNIA

Le SNIA (Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale) analyse, dans ce document, la filière nutrition animale bio française. L'alimentation animale bio doit suivre la réglementation européenne bio : pas d'OGM, pas de pesticides ni d'intrant de synthèse, limitation de l'usage des additifs, etc. En 2025, 580 000 tonnes d'aliments composés bio ont été produits, une production plutôt stable depuis 2023, après une baisse importante entre 2021 et 2022. 76% des aliments composés bio sont consommés par la filière volailles, en majorité par la filière œufs bio. La consommation d'aliments bio est en hausse dans la filière bovine, mais elle est en baisse en porcins. La réglementation bio exige que 70% des matières premières pour l'alimentation des herbivores proviennent de la ferme ou de la région, et 30% pour les volailles et les porcins. Il existe ainsi un enjeu pour équilibrer l'élevage et les cultures bio en France, notamment pour sécuriser les approvisionnements.

https://nutritionanimale.org/documents/20260210_NoteBIO3441.pdf

2026, 7 p., éd. Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale (SNIA)

réf. 333-038

Observatoire du commerce équitable 2025

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

En France, en 2025, les ventes de produits issus du commerce équitable ont représenté 3,27 milliards d'euros et ont connu une croissance de 23 %, par rapport à 2024. 50 % des produits issus du commerce équitable sont également bio ; les ventes de ces produits bio et équitables ont augmenté de 11 % en 2025. La GMS représente, pour la première fois, plus de 50 % des lieux de vente des produits de commerce équitable. Les ventes liées à la restauration hors domicile ont progressé de 12 %. Dans ce document, l'Observatoire du commerce équitable présente les données 2025 de la consommation équitable en France : - Evolution des ventes ;

- Impact social du commerce équitable ; - Focus sur les familles de produits ; - Distribution et lieux de vente ; - Commerce équitable et transition écologique. Pour finir, une section est consacrée à la vente des "ingrédients" de commerce équitable (produits dont un seul ingrédient est issu du commerce équitable).

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/observatoire-2025-commerce-equitable.pdf>

2026, 31 p., éd. COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

réf. 333-081

Parole à un acteur des filières : Racines & Compagnie : Structuration de la filière légumière bio pour sécuriser les producteurs et les marchés

SAUTON Anne-Marie

Racines & Compagnie est une organisation de producteurs, qui regroupe une quinzaine de fermes légumières bio dans le Grand Est. La structure identifie et contractualise les débouchés et mutualise le stockage et le suivi de la qualité. Créée en 2021, l'organisation emploie 3 salariés et gère 15 000 t de légumes par an.

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 80,
01/03/2026, p. 15 (1)

réf. 333-069

Le portrait du mois : Une filière qui a la patate

LEDREUX Amandine

Dans le Morbihan, la Filière Locale Bio 56 (FLB56) est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), qui a été créée par un groupe de maraîchers et de distributeurs pour structurer la filière maraîchère bio locale. La FLB56 possède son propre camion et sa plateforme logistique (située dans la ferme d'un adhérent), afin de mutualiser les commandes et les livraisons de produits frais aux magasins locaux. La FLB56 emploie trois personnes salariées, chargées des transports, de la préparation des commandes, de la coordination et de la prospection. La structure est gouvernée par 4 collègues : producteurs, magasins, partenaires et salariés. Le gérant de la Biocoop locale La Belz'Saison explique qu'il se fournit désormais auprès d'une vingtaine de maraîchers locaux, grâce à la FLB56, contre seulement 5 auparavant. Actuellement, la FLB56 étudie la possibilité de travailler avec la restauration collective, voire de transformer les légumes de ses adhérents.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 321, 01/04/2026, p. 16-17 (2)

réf. 333-121

Repères économiques

BIO-LINEAIRES / OLLIÉ Bernard / CIRCANA (ex-IRI) / ET AL.

Sur le premier trimestre 2026, le chiffre d'affaires des magasins bio a progressé de 6,5 %, par rapport à la même période en 2025. L'alimentaire progresse de 8,1 %, tandis que le non alimentaire a diminué (-4,6 %). Les produits sans EAN (code-barre), notamment les fruits et légumes, représentent 42,7 % du marché au premier trimestre 2026 et affichent une croissance de 7,2 %, par rapport à la même période en 2025. Les difficultés auxquelles fait face le réseau bio, ainsi que les crises qui lui offrent des opportunités (inflation des produits conventionnels qui réduit l'écart avec le bio, alerte sanitaire au cadmium, impact de la fermeture du détroit d'Ormuz sur le conventionnel...) sont présentées. Le nombre d'ouvertures de magasins bio a drastiquement diminué entre 2021 et 2026, passant de 43 ouvertures au premier trimestre 2021 à 5 ouvertures sur la même période en 2026. Au premier trimestre 2026, le parc de magasins bio comptabilisait 23 fermetures, ce qui reste stable par rapport à la même période en 2025. Les magasins bio indépendants sont passés de 27 % de fermetures en 2025, à 40 % en 2026. 5 589 m² de surfaces ont été perdus sur le premier trimestre 2026. En grandes surfaces alimentaires, les ventes de produits de grande consommation en frais libre-service, au premier trimestre 2026, reculent, par rapport à fin 2025, mais affichent tout de même une progression de 2,3 % en valeur, par rapport au premier trimestre 2025. La baisse de l'offre bio continue de s'accroître, ce qui contribue au recul des volumes.

BIO LINEAIRES N° 124, 01/05/2026, p. 12-25 (9)

réf. 333-013

Retour d'expériences de mutualisation dans la Loire et le Rhône

PELOUX Ambre

Agribio Rhône & Loire a encadré une étude sur l'intérêt d'organisations collectives d'éleveurs en filière lait bio, qui a été menée par une stagiaire. Trois structures bio ont été suivies, basées entre la Loire et le Rhône : Laitcolo bio (3 fermes dans les Monts du Lyonnais), Roann'lait Bio (3 fermes dans la Loire) et Cap'Pilât (5 fermes en caprins bio dans la région du Pilât). Les collectifs d'éleveurs peuvent nouer des partenariats plus solides, notamment avec des acteurs locaux, comme, par exemple, entre la Fromagerie des Quatre Fermes et les chevriers bio de Cap'Pilât. Le succès des projets collectifs nécessite souvent un accompagnement pour l'animation, ainsi que des interventions d'experts pour des sujets spécifiques comme le juridique ou la communication. La structuration d'une filière locale collective peut renforcer les débouchés, mais à condition que les situations individuelles soient déjà stables. En outre, il faut réussir à impliquer rapidement des acteurs de l'aval (transformateurs, restauration collective, etc.). En plus des arguments économiques, ces filières collectives apportent du lien social et facilitent les échanges non rémunérés entre les fermes.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7772

LA LUCIOLE N° 49, 22/09/2025, p. 23-24 (2)

réf. 333-063

Le vin bio à deux vitesses

DELBECQUE Xavier

En France, le marché du vin bio atteignait 1,678 milliard d'euros et 2,856 millions d'hectolitres, en 2024. Les ventes étaient en réduction en grandes surfaces, mais augmentaient en cave et en CHR (cafés, hôtels, restaurants). Les conversions ont atteint un pic en 2021 et représentaient, en 2024, 22 700 ha. Le marché de la vente directe était correct alors que la vente en vrac était fragile.

REUSSIR VIGNE N° 335-336, 01/01/2026, p. 9 (1)

réf. 333-046

Le vrac bio est 17 % moins cher en magasin bio

OPTI-MIX

Opti-Mix a étudié les prix au kilo de 25 produits vrac bio, en France, dans 55 points de vente de la grande distribution (GMS) et dans 90 magasins bio (MSB). Sur ces 25 produits, seuls cinq sont moins chers en GMS, avec des écarts de prix allant de -27 % pour les noisettes à -2 % pour les lentilles corail, par rapport aux prix en MSB. Les écarts de prix sont principalement dus à l'origine des produits selon le circuit. Le plus gros écart de prix concerne les pignons de pin, qui sont 15,55 €/kg moins chers en MSB qu'en GMS.

BIO LINEAIRES N° 124, 01/05/2026, p. 11 (1)

réf. 333-012

VRAC : démocratiser l'accès à une alimentation durable et de qualité dans les quartiers populaires

LEMAIRE Antoine

L'association VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) a été créée fin 2013, à Lyon, puis le réseau s'est étendu à partir de 2017. Le réseau est passé à 23 associations en 2024. La déléguée générale de VRAC présente le fonctionnement de l'association, ainsi que son objectif : rendre accessibles des produits bio, équitables et locaux aux habitants des quartiers populaires, par le biais de groupements d'achat. En 2026, VRAC est à l'origine de 143 groupements d'achat, en France, en Belgique et en Outre-Mer. 36 450 personnes bénéficient, aujourd'hui, de produits distribués par VRAC. L'association propose également des animations de sensibilisation à l'alimentation durable. L'association est financée par des subventions, pour les salaires et la logistique, ainsi que par le fonds d'Etat « Mieux manger pour tous », ce qui lui permet de vendre les produits sans faire de marge, tout en proposant des réductions allant de -10 % à -50 % selon les situations sociales.

BIO LINEAIRES N° 124, 01/05/2026, p. 5-7 (2)

réf. 333-011

Marché Qualité

Meunerie Paysanne : La farine idéale, du grain à moudre pour les fermes

MILLET Matthieu

La meunerie est un atelier stratégique pour les fermes des paysans-boulangers. La qualité meunière provient, en premier lieu, du blé. Les blés paysans, issus de variétés populations, ont des caractéristiques moins homogènes, mais peuvent être facilement panifiables avec une conduite adaptée : forte hydratation de la farine, fermentation longue au levain, pétrissage modéré, etc. Le groupe de paysan.nes meunier.es « Grains de Pays », en Ile-et-Vilaine, a travaillé sur le thème de la panification des blés paysans. Les blés modernes panifiables sont plus homogènes ; ils peuvent être utilisés en mélange pour renforcer la force des lots plus fragiles. Un taux de protéines du blé compris entre 10 et 11,5% suffit à panifier. Sur le plan technique, la meunerie peut se faire sur meules de pierre, avec un moulin de type Astrié, par exemple. Dans tous les cas, le réglage de l'équipement doit être millimétré. Une dernière étape de tamisage permet d'ajuster la qualité de la farine, plus ou moins riche en fibres et minéraux.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 320, 01/03/2026, p. 26-27 (2)

réf. 333-053

Marché Santé

Cadmium : le chocolat, mais pas que !

LANDAZURI Tomas

Depuis mi-2025, plusieurs médias ont relayé des informations concernant les taux de cadmium contenus dans notre alimentation, un enjeu de santé publique abordé depuis plusieurs années par l'ANSES dans ses recommandations. Si le chocolat a régulièrement été mis en avant, d'autres produits alimentaires sont concernés, comme les céréales. Ces taux élevés de cadmium s'expliquent, d'une part, par du cadmium présent naturellement dans certains types de sols et, d'autre part, par l'utilisation d'engrais minéraux phosphatés. Si les produits issus de l'agriculture biologique n'en sont pas exempts, les taux de cadmium y seraient, en moyenne, plus faibles que leurs homologues conventionnels, du fait d'une moindre utilisation de ce type d'engrais. A titre d'exemple, afin de réduire les taux dans ses produits, le distributeur équitable SolAlter commercialise du chocolat dont les fèves ont été cultivées sur des sols identifiés comme étant moins riches en cadmium.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 154, 01/01/2026, p. 36-37 (2)

réf. 333-102

Le dossier : Eau : un rayon à réinventer

DUPONCHEL Laura / AUBERT Claude / HOULBERT Angélique

Les consommateurs ont accès à l'eau potable via l'eau du robinet et l'eau embouteillée. Les avantages (prix, pureté, composition minérale) et les problématiques (pollution aux pesticides et pollution aux microplastiques) liés à chaque option sont présentés. Pour faire face à la pollution de l'eau, l'agriculture biologique représente un rempart efficace, comme l'a montré la ville de Munich, où la teneur en nitrates de l'eau est passée de 40 mg/litre à moins de 10 mg/litre, sans traitement, après la mise en place d'un programme de conversion des fermes à l'AB, allant jusqu'à atteindre 86 % des fermes du captage en bio. Les offres alternatives aux bouteilles en plastique dans le rayon eau des magasins bio sont indiquées, avec leurs avantages et leurs inconvénients : carafe filtrante, filtre sur robinet, charbon actif et perles de céramique. Biocoop a arrêté de vendre de l'eau en bouteille plastique depuis 2017, qui représentait 13 millions d'euros de chiffre d'affaires. La coopérative vend toujours de l'eau en bouteilles en verre, tout en mettant l'accent sur le réemploi et sur leur offre de filtration de l'eau. La Bio-électronique de Vincent (BEV), méthode permettant d'analyser l'équilibre du vivant à partir de l'eau, sert de référentiel aux marques d'eau en bouteilles proposées dans les magasins bio. Elle repose sur trois paramètres : le pH (potentiel Hydrogène), le rH2 (potentiel d'oxydoréduction) et la résistivité électrique. Une diététicienne-nutritionniste partage des informations concernant les besoins en eau du corps humain, les risques de la déshydratation, ainsi que des conseils pour les personnes ressentant peu la soif et pour celles n'aimant pas l'eau. BIO LINEAIRES N° 124, 01/05/2026, p. 51-59 (6)

réf. 333-021

Mapping pesticide mixtures to cancer risk at the country scale with spatial exposomics

Etablissement d'une corrélation entre les mélanges de pesticides et le risque de cancer à l'échelle nationale grâce à l'exposomique spatiale

HONLES Jorge / CERAPIO Juan Pablo / MONGE Claudia / ET AL.

Jusqu'à présent, les études toxicologiques s'appuyant sur des critères d'évaluation uniques n'ont pas encore établi de lien définitif entre l'exposition environnementale aux pesticides et le cancer, dans des contextes réels. Cette étude avait pour objectif de cartographier les clusters de cancers liés aux pesticides au Pérou, en combinant une modélisation spatiale des risques liés aux pesticides avec des données issues des registres du cancer. Le modèle, qui englobe 31 substances actives, a révélé une association spatiale entre le risque d'exposition aux pesticides dans l'environnement et l'incidence du cancer. L'étude suggère que les pesticides auraient un impact sur la signature transcriptomique (non génotoxique) des tissus hépatiques, ce qui perturberait les circuits régulateurs essentiels à l'identité cellulaire. Ces résultats soutiennent fortement l'existence d'un lien entre l'exposition aux pesticides et le cancer.

<https://doi.org/10.1038/s44360-026-00087-0>

NATURE HEALTH N° 01/04/2026, 01/04/2026, p. 1-25 (25)

réf. 333-056

Moins de cadmium dans les produits bio : une réalité confirmée par la recherche

AUBERT Claude

Une analyse de 34 études scientifiques montre que les produits issus de l'agriculture biologique ont des teneurs en cadmium généralement moindres, voire nettement moindres, que les produits issus de l'agriculture conventionnelle. Cela s'explique par une utilisation plus faible d'engrais phosphatés, issus régulièrement de phosphates naturels riches en cadmium ; par des sols plus riches en matière organique et donc plus en capacité de fixer le cadmium, ce dernier étant ainsi moins absorbé par les plantes ; ou encore par l'interdiction d'épandre des boues de stations d'épuration.

BIO LINEAIRES N° 124, 01/05/2026, p. 31 (1)

réf. 333-103

Pesticide exposure profiles through tap water consumption in the NutriNet-Santé cohort in 2022: a cross-sectional analysis using the French SISE-Eaux monitoring database

Profils d'exposition aux pesticides liés à la consommation d'eau du robinet au sein de la cohorte NutriNet-Santé en 2022 : Une analyse transversale s'appuyant sur la base de données française de surveillance SISE-EAUX

MEYER Emma / TOUVIER Mathilde / BAUDRY Julia / ET AL.

Cette étude avait pour objectif d'évaluer l'exposition aux pesticides liée à la consommation d'eau du robinet. L'exposition aux pesticides a été estimée en s'appuyant sur la cohorte française NutriNet-Santé (2022) et sur les données françaises de surveillance de l'eau du robinet (SISE-Eaux), par commune, en 2022. Des résidus de pesticides ont été quantifiés dans 1,1 % des analyses du SISE-Eaux, dont 0,1 % dépassaient les limites réglementaires. Environ un cinquième de la population française a été alimentée en eau du robinet dépassant au moins une fois la limite réglementaire. Les profils d'exposition ont été classés en 6 groupes. Le groupe 1 (6,7 %) ne présentait aucune exposition quantifiée, le groupe 2 (71,4 %) présentait une exposition relativement faible et le groupe 3 (16,8 %) présentait une exposition modérée aux 27 substances étudiées. Les groupes 4 (3,5 %) et 5 (1,4 %) étaient respectivement exposés à des niveaux relativement élevés aux triazines et au flufénacet, ainsi qu'aux choroacétamides et à leurs métabolites. Enfin, le groupe 6 (0,1 %) présentait l'exposition la plus élevée, en particulier aux métabolites du métolachlore et de l'alachlore. Les groupes les plus exposés vivaient principalement dans les zones rurales du nord de la France. Des études supplémentaires devraient examiner les effets sur la santé de l'eau du robinet contaminée, ainsi que d'autres sources.

<https://doi.org/10.1016/j.ijheh.2026.114792>

INTERNATIONAL JOURNAL OF HYGIENE AND ENVIRONMENTAL HEALTH N°
Volume 274, 01/05/2026, p. 1-11 (11)

réf. 333-055

Report : Pesticide cocktails : PFAS and neurotoxins in most European apples

Rapport : Cocktail de pesticides : PFAS et neurotoxines dans la plupart des pommes européennes

PESTICIDE ACTION NETWORK

Les pommes sont parmi les fruits les plus consommés en Europe. En agriculture conventionnelle, les pommes reçoivent, en moyenne, 30 passages de pesticides par an. Avec 13 partenaires, le réseau Pesticide Action Network Europe a analysé les résidus de pesticides dans 59 échantillons de pommes produites en Europe. 93 % des échantillons contenaient au moins un résidu de pesticide et 85 % en contenaient plusieurs. Plus précisément, 64 % des échantillons contenaient au moins un pesticide PFAS et 36 % contenaient des pesticides neurotoxiques. L'étude souligne la problématique des expositions multiples : les pesticides sont toujours évalués individuellement, mais leurs potentiels effets cocktail (synergiques) sont généralement ignorés. Pourtant, un règlement européen de 2005 prévoyait de prendre en compte ce risque d'exposition multiple dans la définition des valeurs limites, ce qui n'était pas encore fait au moment de la publication. Au regard de la réglementation européenne et concernant l'alimentation des enfants de moins de 3 ans, toutes les pommes contaminées dépassent la limite légale de 0,01 mg/kg. Les auteurs de ce rapport recommandent la consommation de pommes bio pour l'alimentation des enfants. Ils appellent à réglementer l'utilisation de certains pesticides jugés trop toxiques et demandent à créer une méthodologie pour évaluer les effets d'une exposition multiple aux pesticides.

https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/reports/Report_Pesticide%20cocktails%2C%20PFAS%20and%20neurotoxins%20in%20most%20European%20apples_29012026.pdf

2026, 21 p., éd. PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE (PAN EUROPE)

réf. 333-075

Marché Statistiques

La bio dans le monde : Hausse du marché et stagnation des surfaces

ROSE Frédérique

Le FiBL et IFOAM Organics International ont édité les chiffres 2024 de la bio dans le monde, synthétisés dans cet article. Les surfaces bio sont stables, représentant 99 millions d'ha (Mha), soit 2,1 % de la SAU mondiale. Plus de la moitié des surfaces bio sont en Australie (53 Mha). L'Europe est le deuxième continent bio, avec 19,6 Mha. 69 % des surfaces bio sont des prairies permanentes. L'Inde est le pays ayant le plus de producteurs bio (2,4 millions, soit 49% des producteurs bio mondiaux), pour une surface bio de 4,0 Mha. Le marché mondial des ventes au détail est en hausse, atteignant 145 milliards € (Md€), dont 60,4 Md€ aux Etats-Unis, 17,0 Md€ en Allemagne et 15,5 Md€ en Chine. L'Autriche se distingue par un fort taux de surfaces bio (27,2 % de la SAU) et une dépense moyenne annuelle pour l'achat de produits bio élevée (292 €). 3,3 millions de tonnes (Mt) de produits bio ont été importés aux Etats-Unis et 2,6 Mt dans l'Union européenne.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 165, 01/05/2026, p. 6-7 (2)

réf. 333-132

Les chiffres de la bio en Bretagne : Un équilibre fragile : En 2025, les arrêts de certification dépassent les nouveaux engagements

TIGEOT Fabien

En 2025, en Bretagne, on comptait 4 236 fermes bio, soit 27 de plus qu'en 2024. Cependant, cette augmentation s'explique surtout par des changements juridiques de fermes (scission, déménagement de siège social, etc.). Le nombre d'arrêts de certification (déconversions, arrêts d'activité, etc.) était, en fait, supérieur au nombre de nouvelles fermes bio (conversions, installations, etc.), respectivement -233 et +226. Le nombre de fermes bio reste donc relativement stable malgré la crise, mais il est nécessaire de soutenir les fermes existantes et de motiver les nouvelles installations pour accompagner la reprise du marché bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 320, 01/03/2026, p. 5 (1)

réf. 333-049

Production Animale Elevage

Adaptation des fermes laitières bio au nouveau contexte : Quels leviers de résilience en élevage bovin lait bio en Occitanie ?

CAMAZON Stéphanie / CHALON Eloane / COLOMB Maxime / ET AL.

L'élevage bovin laitier biologique français fait face, depuis 2023, à un contexte peu favorable : baisse de la consommation et de la collecte, due à des arrêts d'activité et à des déconversions ; réduction de l'écart entre prix du lait bio et prix du lait conventionnel ; revenus disponibles qui diminuent et charges qui augmentent. Toutefois, certaines fermes semblent s'adapter, faire preuve de résilience. Dans le cadre de cette étude, menée par les Chambres d'agriculture d'Aveyron, de Lozère, du Tarn et d'Occitanie, dix éleveurs bio laitiers résilients ont témoigné. Pour évaluer au mieux la résilience des fermes enquêtées, les conseillers ont adopté une approche globale de l'exploitation, complétée par une analyse comptable. Les éleveurs ont aussi été invités à s'exprimer sur leurs niveaux de compétences et de motivation (système d'auto-évaluation), et leur profil d'entrepreneur a été étudié. Ce document reprend ces dix témoignages à travers des fiches, puis une analyse transversale est fournie.

https://aveyron.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/279_chambre_dagriculture_-_aveyron/Document/AB/Prod_animales/2025_CA12_48_81_Livret_resilience_mail_compressed.pdf

2025, 36 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AVEYRON

réf. 333-100

Alice gagne sa vie avec des chèvres angoras

HARDY Damien

Dans les Hautes-Alpes, à Saint-Julien-en-Beauchêne, une éleveuse conduit, en bio, un troupeau de 65 chèvres angoras. Non issue du milieu agricole, l'éleveuse s'est installée en 2019, avec des investissements faibles (43 000 € de matériel et 6 500 € de bétail). Les 24 ha de SAU ont été loués pendant 4 ans, puis achetés. La ferme produit 250 kg de laine mohair par an, commercialisée en circuit court via un magasin de producteurs (Créations du Bochaine), à un

prix moyen de 230 €/kg. Concernant les charges, la ferme étant autonome en alimentation, le principal coût vient de la transformation de la laine (85€/kg) pour le lavage, le peignage, la teinture, etc.

REUSSIR LA CHEVRE N° 392, 01/01/2026, p. 44 (1)

réf. 333-037

Dossier : Concilier vie privée et travail

JOURDAN Félix / PERROT Catherine / FOURNEL Marianne / ET AL.

Ce dossier, consacré au travail en élevage de bovins viande, aborde plusieurs points : la perméabilité entre vie professionnelle et vie personnelle, le travail en couple, la simplification et/ou la planification du travail, l'impact du changement climatique, la difficulté pour une éleveuse installée seule de gérer l'exploitation et le travail à la maison, les congés annuels... Il se termine par le témoignage de deux agriculteurs bio du Cantal (une mère et son fils), qui élèvent des Aubracs et cultivent des céréales anciennes, tout en étant investis à l'extérieur de la ferme. La mère a aussi un autre emploi à plein temps (rhumatologue).

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 343-344, 01/01/2026, p. 12-22 (11)

réf. 333-077

Elevage de porcs de plein air : Pour une biosécurité adaptée

ROCHE Fabrice

Suite à la mise en place du plan d'action national français « Organisation de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre la peste porcine africaine », des essais sont menés en élevage plein air de porcs et de volailles, depuis 2022. 52 élevages de porcs de plein-air, en majorité en bio, ont fait l'objet d'un suivi. L'étude a permis de souligner les points critiques en élevage plein-air : pression des sangliers, circulation des véhicules, gestion des cadavres, etc. Les audits menés par Agrobio 87 montrent qu'une petite exploitation bio, avec environ 50 porcs bio, présente un faible risque de contamination, notamment si le matériel et le transport des animaux ne sont pas partagés avec d'autres fermes.

<https://nouvelle-aquitaine.chambres->

[agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/ProFilBio_n_27_web.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/ProFilBio_n_27_web.pdf)

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7753

PROFILBIO N° 27, 01/03/2026, p. 7-8 (2)

réf. 333-115

Elevage, suivi de troupeau : « Un temps d'astreinte de deux heures et demie »

JULIEN Cécile

En Ile-et-Vilaine, un éleveur de bovins lait bio conduit 42 vaches sur 63 ha, en système tout herbe. Les vaches pâturent 9 mois/an et le foin est séché en grange. Les vaches, en monotraitte, produisent 125 000 litres de lait/an. Ce système très simplifié permet à l'éleveur de travailler de 9h00 à 16h30 (dont 2h30 d'astreinte), pour un EBE de 50 000 €.

REUSSIR LAIT N° 408-409, 01/01/2026, p. 32-33 (2)

réf. 333-044

Fumier de paille ou de plaquettes de bois ?

SÉAILLES Daphnée

Avec la volonté de mieux valoriser le bois de haies - ou autres - présent sur une exploitation, de plus en plus d'éleveurs s'interrogent sur l'utilisation de plaquettes de bois dans les litières, en lieu et place de la paille. Cet article propose une comparaison de ces deux types de litière, de la stabulation au champ. En élevage ovin, les travaux n'ont pas montré de préférence des animaux pour l'une ou l'autre, et les performances zootechniques restent identiques. Au champ, le fumier de plaquettes de bois, plus riche en carbone mais moins riche en azote, phosphore et potasse, libérera les nutriments plus lentement que le fumier de paille, mais cette libération peut être accélérée après un compostage. Le principal point faible de la litière à base de plaquettes de bois réside dans le temps de travail et le matériel nécessaires à sa mise en place dans les bâtiments d'élevage.

REUSSIR PATRE N° 732-733, 01/03/2026, p. 40-41 (2)

réf. 333-096

Grouper ses vêlages à l'automne en élevage de bovins laitiers

FALAISE David / MOULARD Camille

Le pôle Agriculture Durable Grand Ouest du Réseau Civam a organisé une journée d'échange sur les vêlages groupés d'automne en bovins lait. Les échanges se sont appuyés, notamment, sur le témoignage de deux éleveurs d'une ferme laitière bio d'Ille-et-Vilaine. Grouper les vêlages en automne est souvent motivé par un manque d'herbe en été, accentué par le changement climatique. En outre, la qualité de l'herbe en automne est intéressante, souvent riche en MAT. Les deux éleveurs soulignent également l'intérêt de passer en monotraite en été, voire de fermer la salle de traite, afin de prendre des vacances estivales. Néanmoins, cette méthode nécessite suffisamment de places en bâtiment et un fourrage hivernal de qualité, pour assurer la production de lait en hiver. Les deux éleveurs laitiers visent un minimum de charges, avec une optimisation du pâturage tournant. Ainsi, le coût alimentaire revient à 45 €/1 000 litres de lait.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 115, 01/01/2026, p. 4-5 (2)

réf. 333-035

« Il n'y a pas d'économies d'échelle en bovins viande »

JOURDAN Félix

Un ingénieur de recherche d'Inrae a analysé l'évolution des fermes d'élevage en bovins viande en France. Entre 1988 et 2023, elles se sont largement agrandies, passant, en moyenne, de 58 ha et 66 UGB à 118 ha et 116 UGB. Le nombre de travailleurs (en ETP) par ferme est cependant resté stable : la productivité du travail a augmenté. Les charges ont augmenté, en particulier les investissements, ce qui rend les fermes plus dépendantes aujourd'hui des aides PAC. Pour améliorer la rentabilité d'une ferme en bovins viande, l'ingénieur conseille de limiter les intrants en s'appuyant sur un système herbager, de favoriser les races rustiques et de mutualiser les achats de gros matériels.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 343-344, 01/01/2026, p. 4-5 (2)

réf. 333-048

Laiterie « Auprès des Laitiers » : Quatre fermes à l'initiative d'une nouvelle laiterie dans le bocage vendéen !

ROSSELIN Emilie / VERGNAUD Sylvain

En Vendée, 4 fermes laitières bio portent la marque « Auprès des Laitiers » (GAEC la Niro, GAEC les Rocs, GAEC Ursule, ferme Laurent Charrier). Les 4 fermes laitières sont autonomes en fourrage, et principalement en système herbager. La SAS (société à actions simplifiée) « Auprès des laitiers » fournit 22 points de vente en Vendée, à l'origine uniquement avec des poches de lait UHT. Afin de diversifier son offre, la SAS a racheté une ancienne laiterie, toujours en Vendée : la structure produit désormais du fromage blanc, des yaourts, du skyr, de la crème et du beurre. La laiterie emploie 6 salarié.es. Les 4 fermes produisent 1 200 000 litres de lait bio par an, avec leurs 270 vaches. ¼ du lait est livré en poches de lait entier, ¼ est transformé à la laiterie et la moitié restante est livrée à Biolait. La SAS étudie la possibilité de monter un atelier de fromagerie (tommes).

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ATOUT TREFLE (L') N° 119, 01/03/2026, p. 8-10 (3)

réf. 333-128

Limiter le parasitisme avec la diversité fourragère

HARDY Damien

La ferme du Sourdis, dans les Deux-Sèvres, élève, en bio, un troupeau de 150 brebis rouges de l'Ouest et vendéennes, ainsi que 40 vaches limousines. La ferme comprend 60 ha de cultures, dont 10 ha autoconsommés, et 60 ha de prairies. Le pâturage tournant est effectué en alternant ovins et bovins. Les fourrages sont diversifiés : prairie semée (ray-grass, trèfle, luzerne, fétuque), méteil (triticale, pois, féverole), mélange fourrager (radis chinois et colza) et pâturage de vergers de fermes voisines. Cette diversité limite le parasitisme (pas d'utilisation de vermifuge depuis 5 ans).

REUSSIR PATRE N° 730-731, 01/01/2026, p. 37 (1)

réf. 333-032

« Le mouton, une manière de ramasser la luzerne »

MAUCHOSSE Marie / MIQUEL Marie / RAINON Christophe

La Ferme des Cornes, dans l'Yonne, est en polyculture-élevage bio. Elle est gérée par 5 personnes (2 associés et 2,8 salariés) et comprend 673 ha de SAU, dont 215 ha en cultures (orge, blé, colza) et le reste en luzerne, trèfle et prairies. Un troupeau de 1 100 brebis Romney/Hampshire, en plein-air intégral, valorise les 377 ha de luzerne. Les brebis sont conduites en lots de 300 et changent de parcelle tous les 2 jours maximum. Les agnelages sont groupés entre mars et avril, après une lutte naturelle. Par ailleurs, un troupeau de 155 bovins à l'engraissement pâture en alternance avec les ovins.

REUSSIR PATRE N° 730-731, 01/01/2026, p. 32-33 (2)

réf. 333-031

Monotraite : moins d'astreinte, autant de revenu !

MÉLÉ Jules

L'observatoire technico-économique des Civam du Grand Ouest collecte et analyse des données technico-économiques auprès de plus de 200 fermes en bovins lait, chaque année depuis 2000. En 2025, ce sont les résultats comptables de 2023 qui ont été analysés. Deux stratégies principales existent : stratégie « volume » (optimisation de la production et forte consommation d'intrants) et stratégie « valeur ajoutée » (réduction des charges par l'autonomie, en système herbager). Comparativement aux fermes moyennes françaises, les fermes en bovins lait des Civam ont plus de prairies, moins de produits et moins de capital, mais un meilleur revenu par associé.e. Parmi les 155 fermes étudiées en 2025, 19 sont en monotraite au moins 8 mois par an ; ces dernières sont toutes en bio et sans maïs. En comparaison avec d'autres fermes similaires mais en bitraite, ces fermes en monotraite produisent 26 % de lait en moins par actif, mais le résultat courant par associé est supérieur de 5 %. Cette amélioration du résultat est expliquée par une forte économie des charges, notamment grâce à l'optimisation du pâturage : les vaches en monotraite pâturent plus longtemps et plus loin. En outre, le temps d'astreinte en monotraite est de 2,5 h, contre 4 h en bitraite.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ATOUT TREFLE (L') N° 119, 01/03/2026, p. 6-7 (2)

réf. 333-127

Pastoralisme en Anjou, une pratique en renouveau

PERROT Catherine

Dans le Maine-et-Loire, 6 bergers bio se sont regroupés pour échanger sur leurs pratiques. Ils élèvent des troupeaux ovins, qui pâturent des couverts végétaux, des chaumes, des espaces naturels et des vignes en hiver. Les vignes pâturées sont toutes en bio, pour un défraiement, pour le berger, de 150 €/ha. Un des éleveurs fait pâture ses animaux sur des surfaces naturelles gérées par la LPO. Les races élevées sont rustiques : Landes de Bretagne, roux ardennais, vendéens, etc. La viande est commercialisée principalement en vente directe.

REUSSIR PATRE N° 730-731, 01/01/2026, p. 46-47 (2)

réf. 333-033

Pâturage de couverts : les points de vigilance

SÉAILLES Daphnée

Faire pâture les couverts végétaux par des moutons au lieu de les détruire est une solution intéressante agronomiquement. Cet article présente quelques points de vigilance à avoir en tête pour qu'une telle pratique se passe bien : Quelles espèces végétales sont à éviter pour la santé du troupeau ? Dans quelles conditions mettre en place ce pâturage pour ne pas abîmer la parcelle ? Quel est le cadre réglementaire à respecter quand le troupeau vient d'une autre exploitation ?

REUSSIR PATRE N° 732-733, 01/03/2026, p. 34 (1)

réf. 333-095

Petit élevage : Le lapin-chèvre

NUTTALL Pascale

Le lapin-chèvre est une race rustique ; le nom provient de la couleur de sa robe, similaire à celle de la chèvre poitevine. Cette race de lapins a failli disparaître durant le XXème siècle, avant d'être reconnue officiellement en 2004. Cet article partage différentes raisons d'élever des lapins, ainsi que des adresses à contacter pour trouver des lapins-chèvres. Des conseils concernant l'alimentation du lapin-chèvre et son logement - clapiers en bois ou en ciment, combinaison de clapiers et de parcs mobiles, ou encore clapiers mobiles - sont fournis.

QUATRE SAISONS (LES) N° 278, 01/05/2026, p. 66-68 (3)

réf. 333-005

Le portrait du mois : "Fetabique", le cube de l'été !

LEDREUX Amandine

En Ille-et-Vilaine, la Chèvrerie de la Rivière est en système caprin bio. La ferme comprend 44 ha de SAU (appartenant à Terre de Liens) et un troupeau de 180 chèvres (de races Alpine et Saanen). 8 à 9 ha sont cultivés en méteil et en maïs, le reste est en herbe. Les mises-bas sont groupées en février, pour un pic de lactation au printemps, qui correspond à une bonne pousse d'herbe. La ferme transforme le lait en 9 fromages différents : palet frais, bûche cendrée, tomme, et aussi un fromage inspiré de la fêta : la Fetabique. Ce fromage se vend bien, notamment parce qu'il existe peu de fromages de type fêta, bio et produit en Bretagne. Par ailleurs, 60 000 litres de lait sont livrés annuellement à la laiterie Olga.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 320, 01/03/2026, p. 18-19 (2)

réf. 333-051

Pratiques raisonnées et naturelles pour gérer le parasitisme en élevages caprins et ovins bio

BRIOUDE Solenn

La gestion du parasitisme en élevages caprins et ovins, en particulier en AB, implique une observation attentive du troupeau. Cette observation, associée à un bon usage des coproscopies, à une bonne compréhension des cycles des parasites et à des pratiques de prévention naturelles, permet de réduire les infestations et d'agir au bon moment, avec des traitements adaptés. Il faut aussi être vigilant sur l'hygiène des bâtiments et avoir une gestion raisonnée du pâturage. Les points-clés de ces pratiques sont présentés dans cet article, ainsi que des pratiques de prévention en phytothérapie et en aromathérapie.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7774

LA LUCIOLE N° 49, 22/09/2025, p. 14-16 (3)

réf. 333-076

Rencontre avec Benjamin Thieron : Eleveur à Wadelincourt (08)

CHATELIER Tiphaine

Dans les Ardennes, à Wadelincourt, la ferme Ben & Stef est en système bovins lait bio. La ferme comprend un troupeau de 50 vaches laitières montbéliardes, pour une surface de 105 ha, 100 % en prairies permanentes. La ferme est en monotraite et le lait est partiellement transformé en produits frais (yaourts, faisselles, fromages blancs, etc.) ; le reste du lait est livré à la laiterie Ucanel. Par ailleurs, 15 bœufs sont produits par an, en croisement charolais. Les produits transformés sont commercialisés en circuits courts : vente à la ferme, sur les marchés, en magasin spécialisé, etc. Pour améliorer les conditions de pâturage, des aménagements sont en cours : consolidation des chemins et implantation de haies.

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 80,
01/03/2026, p. 13-14 (2)

réf. 333-068

Réunion technique bovins viande bio Auvergne-Rhône Alpes

CHAMBRE D'AGRICULTURE ALLIER

La Chambre d'agriculture de l'Allier a organisé une journée technique sur l'élevage bovins viande bio en Auvergne-Rhône-Alpes. En 2025, le nombre de fermes bio a diminué, passant de 1 027 en 2024 à 993. Concernant les bovins viande bio, le cheptel est globalement stable depuis plusieurs années, dépassant 5 600 têtes dans le Cantal et 4 700 dans l'Allier. Un éclairage a été effectué sur certaines réglementations, notamment liées au bien-être animal (utilisation de l'anesthésie, mise à l'isolement des animaux, etc.). Le programme d'accompagnement lié à la filière Bovins viande (2023-2027) regroupe différents acteurs de la filière régionale (Conseil régional, Interbev, etc.) ; il vise à structurer la filière en soutenant les investissements, en accompagnant techniquement les fermes et en facilitant la communication. Le projet ValHerBio, porté par Inrae, à Laqueuille (Puy-de-Dôme), vise à améliorer la valorisation des bovins bio 100 % finis à l'herbe ; les bœufs abattus à 27 mois, en croisement Angus, ont donné de bons résultats.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7698

2026, 27 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ALLIER

réf. 333-112

Production Végétale Arboriculture

Engagés pour revoir fleurir les amandiers

CHAZAL Gaëlle

Cet article présente le témoignage d'un arboriculteur bio, dans le Puy-de-Dôme, qui a repris le verger de dix hectares de son père. Il a ajouté 140 amandiers aux 70 déjà plantés, avec lesquels il pouvait obtenir 500 kg d'amandes. Son objectif est de rentabiliser ses frais de production et de vendre ses amandes à des pâtisseries locaux.

MONTAGNE (LA) N° 28/04/2026, 28/04/2026, p. 5 (1)

réf. 333-024

Favoriser la pollinisation des fruitiers

JULLIEN Jérôme

Certains arbres fruitiers sont autostériles et ont besoin du pollen d'un autre arbre compatible, de la même espèce et d'une variété différente, pour donner des fruits en abondance. C'est le cas de la plupart des pommiers, des poiriers, des amandiers, des cerisiers et des pruniers. Leur production fruitière dépend donc des insectes pollinisateurs. Des conseils pour attirer ces derniers, comme la succession de floraisons, sont présentés. Afin d'assurer la pollinisation croisée des fruitiers, les variétés doivent être compatibles entre elles, tant au niveau de leur pollen que de leur période de floraison, qui doit être, de préférence, simultanée. Des combinaisons de variétés pour une bonne pollinisation sont présentées. Une sélection de variétés fruitières autofertiles est également fournie.

QUATRE SAISONS (LES) N° 278, 01/05/2026, p. 54-56 (3)

réf. 333-003

Meuse : La filière noix bio prend racine en Lorraine : un pari collectif et durable

BOUTTE-LAURENT Rachel

Dans la Meuse, des agriculteurs bio se sont regroupés dans un GIEE pour structurer une filière noix bio en Lorraine. La production de noix est perçue comme une adaptation au changement climatique et comme une voie de diversification rentable. Le GIEE, accompagné par la FRCuma Grand Est, a permis de mutualiser les moyens, d'échanger sur les techniques et d'étudier des systèmes de nuciculture déjà bien installés (en Isère, dans le Loir-et-Cher, etc.). Une noyeraie comprend entre 150 et 208 arbres/ha. La première production significative a lieu 8 ans après la plantation.

ENTRAID' N° 492, 01/12/2025, p. 54-55 (2)

réf. 333-041

Production Végétale Fertilisation

"La fertilisation par les excréta humains a fait ses preuves"

COMERFORD-POUDEVIGNE Elise

Dans le cadre du programme Ocap, une équipe de chercheurs travaille, depuis une dizaine d'années, sur le potentiel fertilisant des urines et des matières fécales humaines. Dans cet article, un chercheur d'Inrae présente la genèse de ce projet, ses résultats et les questions qu'il pose. Si, d'un point de vue fertilisation, les résultats sont encourageants, l'évolution de nos pratiques en matière d'assainissement, et notamment la collecte de ces matières, reste, aujourd'hui, un frein important à l'utilisation de cette ressource.

ENTRAID' N° 494, 01/02/2026, p. 36 (1)

réf. 333-092

Pipi utile : L'urine comme fertilisant azoté

ELLUIN Charlotte / PUEL Aurore

Dans les Pyrénées-Orientales, le projet Ekopi valorise, comme engrais, l'urine issue d'un collège. Plusieurs partenaires locaux (Civam BLE, trois collectivités locales, le laboratoire eau et environnement Leesu, etc.) ont accompagné le collège Saint Vincent d'Hendaye dans sa démarche de rénovation de ses toilettes. Toutes les toilettes sont sèches et permettent d'économiser de l'eau. Les urinoirs (masculins et féminins) permettent de collecter séparément les urines, qui sont ensuite livrées et utilisées comme fertilisants dans les serres municipales et chez un maraîcher local. Les valeurs NPK de ce fertilisant sont de 6/0,5/1, pour un coût quasiment gratuit. Au niveau réglementaire, le lisain (stock d'urine) n'entre dans aucune catégorie (ni effluent d'élevage, ni biodéchet, etc.) et n'est pas encadré par le règlement bio. La Fnab dialogue avec la Commission Européenne et l'Inao au sujet du lisain. Sur le terrain, des pistes émergent afin que le lisain soit classé comme PNPP (préparation naturelle peu préoccupante) et qu'il intègre la liste des fertilisants utilisables en bio.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 115, 01/01/2026, p. 6-7 (2)

réf. 333-036

S'organiser collectivement pour préparer ses biofertilisants à la ferme

GRIGNON Julie

En Haute-Loire, le GIEE BIOtonomieS regroupe des fermes en production végétale. Ces fermes se donnent pour objectif d'améliorer leur autonomie par rapport aux intrants et aux débouchés. Le groupe travaille sur le choix des variétés et sur la production de semences ; sur l'amélioration des débouchés en développant le tri et le stockage, et sur la valorisation des sous-produits. Ces sous-produits sont notamment utilisés pour la fertilisation des sols, par exemple sous forme de LiFoFer (litière forestière fermentée). Cette préparation est composée de litière forestière et de différents sous-produits (son de blé, mélasse, etc.). Elle est riche en micro-organismes et permet de redynamiser la biologie des sols. Des formations sont mises en place et des essais sont menés dans le cadre du GIEE.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7768

LA LUCIOLE N° 49, 22/09/2025, p. 12-13 (2)

réf. 333-059

Production Végétale Grandes Cultures

Freins et leviers à la réduction de la taille des parcelles agricoles

FALOU Benoît

La réduction de la taille des parcelles agricoles cultivées semble être un levier pertinent pour favoriser la biodiversité et les services écosystémiques. Ce mémoire de fin d'études, réalisé auprès de la Fnab, a permis d'étudier les freins à la réduction de la taille des parcelles, chez des agriculteurs intéressés par la démarche. Des entretiens ont été effectués auprès d'experts académiques et techniques du sujet, ainsi qu'auprès d'une trentaine d'agriculteurs français. Trois stratégies de réduction des parcelles ont été identifiées : mettre en place des mosaïques

de cultures, découper les parcelles avec des bandes enherbées et/ou fleuries, découper les parcelles avec des haies. D'une manière générale, les agriculteurs estiment que l'installation de haies et/ou de bandes enherbées est nécessaire pour rendre pertinente la réduction de la taille des parcelles. Le principal frein observé par les agriculteurs est la baisse de rentabilité causée par l'augmentation des temps de déplacement et par la baisse de débit des chantiers, ainsi que la perte de surface liée à l'installation de bandes enherbées ou de haies. Pour pérenniser ces pratiques, il faudrait analyser et optimiser les temps de trajet et de manœuvre.

<https://www.cuma.fr/app/uploads/sites/3/2025/12/memoire-benoit-falou-reduction-taille-des-parcelles.pdf>

2025, 51 p., éd. UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY / AGROPARISTECH

réf. 333-072

Gers - Hautes-Pyrénées : La Belmontaise cultive la fertilité des sols en collectif

GEORGES Florent

Depuis 2021, une dizaine de membres de la Cuma La Belmontaise, en Occitanie, se sont regroupés sous un GIEE pour travailler sur le sujet des couverts végétaux en agriculture biologique. Plusieurs essais ont été menés. Les couverts d'été ont donné des résultats trop aléatoires. En revanche, les essais de sursemis de trèfle violet dans les cultures au printemps ont donné satisfaction. Le trèfle est semé en mars dans une céréale au stade « début d'épi » ; il croît correctement sans trop concurrencer la céréale, ce qui permet d'obtenir un couvert vigoureux immédiatement après la moisson.

ENTRAID' N° 492, 01/12/2025, p. 64 (1)

réf. 333-042

Grandes Cultures Biologiques Guide 2025 : Innover, partager, pérenniser, optimiser en Bourgogne-Franche-Comté

MAURICE Vincent / HALSKA Julien / FREREJEAN Luc / ET AL.

Ce guide, co-réalisé par les Chambres d'agriculture Bourgogne-Franche-Comté et BIO Bourgogne-Franche-Comté, a pour objectif de fournir des informations aux producteurs de grandes cultures sur les techniques de l'agriculture biologique. Cette édition 2025 du guide Grandes Cultures Biologiques est composée de 20 fiches sur les principes agronomiques et la stratégie d'exploitation (choix des cultures et des variétés, rotation, fertilité des sols...), de 39 fiches sur les cultures, de 8 fiches sur la fertilisation, de 25 fiches sur les adventices, de 20 fiches sur les maladies et les ravageurs, de 7 fiches sur les auxiliaires et de 16 fiches sur le matériel agricole.

https://bfc.chambres-agriculture.fr/minformer/ressources-documentation/toutes-les-publications/publication/page-2?tx_opuspublication_pi2%5Baction%5D=detail&tx_opuspublication_pi2%5Bcontroller%5D=Publication&tx_opuspublication_pi2%5Bpublication%5D=97031&cHash=1bde8ad07a6d132c43e0b860d08277c4

2025, 436 p., éd. AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ / BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

réf. 333-016

Grandes cultures : Les oligo-éléments : Levier de productivité ?

DUPUY Laura

En production végétale, les oligo-éléments, tels que le cuivre, le molybdène, le manganèse, etc., sont des éléments minéraux nécessaires aux plantes, mais en faible quantité. Le fer est, par exemple, nécessaire aux processus de photosynthèse et au cycle de l'azote dans la plante. Les carences ont des impacts variables sur les cultures : le manque de manganèse peut provoquer des dégâts importants sur le blé et l'orge, de même que le manque de zinc pour le maïs. Le pH du sol modifie la biodisponibilité des oligo-éléments : le molybdène est peu disponible dans les sols acides, tandis que le cuivre, le zinc et le manganèse sont peu disponibles dans les sols basiques. Les sols sableux sont sujets à des carences en manganèse et en bore. La présence de mycorhizes dans le sol et de couverts végétaux dans la rotation améliorent l'assimilation des oligo-éléments par les cultures.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/ProFilBio_n_27_web.pdf
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7752

PROFILBIO N° 27, 01/03/2026, p. 3-6 (4)

réf. 333-114

Itinéraire technique : Bien conduire son lin oléagineux de printemps

ROLLAND Céline

Le lin oléagineux est une culture intéressante pour les rotations bio car il appartient à une famille botanique peu commune. Cependant, les débouchés restent limités. Le lin est sensible à la verse, qui est favorisée par un excès d'azote dans le sol ; c'est pourquoi il est généralement implanté en milieu de rotation, après deux ou trois autres cultures. Le délai de retour du lin sur une parcelle est de minimum 7 ans. Le lin est semé entre début mars et mi-avril, sur un sol fin et bien ressuyé (après labour et faux semis), afin de favoriser une levée rapide et une implantation efficace de sa racine pivotante. Les adventices sont gérées par des passages de herse-étrille, à faible vitesse, de préférence aux stades 5 cm et 10-15 cm. Un apport de zinc peut éventuellement être nécessaire. La récolte a lieu en septembre, à la moissonneuse-batteuse. Dans le Morbihan, Youenn Morice produit, en bio, des graines de lin. Après un labour et un apport de fumier, le lin est semé à hauteur de 50 kg/ha, avec la variété Gliss. Aucun désherbage n'est effectué grâce à la levée rapide du lin. La récolte est effectuée avec du matériel bien affuté, à cause du caractère fibreux du lin. Les graines sont séchées et triées à la ferme, à l'aide d'un nettoyeur-séparateur à plat. En 2025, le rendement était de 1 tonne de graines par ha. L'ensemble de la production a été commercialisée auprès de l'huilerie-savonnerie Ecoprod. Cette entreprise du Morbihan produit des huiles à partir de graines triées (colza, tournesol, cameline et lin). Elle fabrique également un savon noir bio breton. Concernant le lin bio, Ecoprod a besoin de 15 tonnes de graines triées par an.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 321, 01/04/2026, p. 26-27 (2)

réf. 333-125

Quelles variétés d'orge les mieux adaptées aux besoins des malteries ?

THIBAUD Olwen / CHAMPION Jean / BOURREL Sabrina

En 7 ans, 4 nouvelles malteries se sont installées en Auvergne-Rhône-Alpes, en bio ou en mixte. Sur trois sites différents, des essais sont menés pour identifier les meilleures variétés d'orge brassicole bio, adaptées à la région. Sur la saison 2024-2025, 5 variétés ont été testées, dont deux d'hiver (KWS Joyau, LG Zelda) et 3 de printemps (RGT Planet, Laureate, KWS Thalys). Toutes les orges ont été conduites comme des céréales d'hiver. Les rendements étaient corrects, les trois orges de printemps montrant les meilleurs rendements. Au niveau qualitatif, certaines variétés d'hiver ont légèrement dépassé le seuil de 9,5% de protéines, nécessaire pour la brasserie ; toutes les variétés de printemps étaient largement en dessous de ce seuil. L'apport d'engrais azoté en sortie d'hiver a augmenté les rendements, mais n'a pas augmenté les taux de protéines.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=224031

REPÈRES TECH&BIO N° Avril 2026, 01/04/2026, p. 1-5 (5)

réf. 333-129

Production Végétale Jardinage

La courgette

MATHIAS Xavier

Cet article partage des techniques en agriculture biologique pour cultiver les courgettes (semis, binage, paillage, arrosage, récolte), ainsi que des conseils concernant la lutte contre les ravageurs (limaces et pucerons) et contre les maladies (oïdium). Il est conseillé de cueillir les courgettes régulièrement afin de permettre à la plante de produire de nouvelles fleurs, et donc de nouveaux fruits. Plusieurs variétés de courgettes, dont la « slaoui » et la « Crookneck », sont présentées.

QUATRE SAISONS (LES) N° 278, 01/05/2026, p. 44-47 (4)

réf. 333-002

Production Végétale Maraîchage

Développer son autonomie en matières organiques en produisant plus de biomasse sur sa ferme

BARRIER-GUILLOT Alexandre / LE FUR Claire

En Auvergne, le projet SMACC (Synergie des maraîchers auvergnats face aux changements climatiques), porté par la FRAB AuRA, a montré l'importance de la production et de l'utilisation de biomasse pour s'adapter au changement climatique, en maraîchage. Ramenée au sol, la biomasse améliore la fertilité. Elle doit être riche en azote juste avant et pendant la culture, plus riche en carbone en paillage et à l'automne. Il est conseillé d'amener une diversité d'apports organiques, à la fois d'origine animale (fumier, lisier, etc.) et végétale. Le bois raméal fragmenté (BRF) peut être utilisé en amendement ou en paillage. Il peut être fabriqué à la ferme ; par exemple, la ferme Terra Bellis, en bio, dans l'Allier, conduit des saules et des frênes

en trognes, spécifiquement pour produire du BRF. La ferme bio Aux Champs Gourmands, en Savoie, utilise l'outil Taarup pour alimenter un épandeur qui distribue l'herbe sur les parcelles maraîchères. 1 ha de prairie produit suffisamment pour pailler 800 m², pour un paillage de 20 cm d'épaisseur.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7770

LA LUCIOLE N° 49, 22/09/2025, p. 18-20 (3)

réf. 333-061

Dossier : Ils travaillent avec des robots

GERBOD Catherine / BARGAIN Véronique / CHAZAL Cyrielle

En France, la robotique prend de l'ampleur en production végétale, notamment pour le désherbage. Le programme Robagri et le projet Agroboscope étudient le sujet. La Ferme de la petite Lucette, en maraîchage bio, dans la Sarthe, utilise un robot OZ de Naïo pour le désherbage. La société Fermes Debout accompagne trois fermes (Yvelines, Oise, Eure-et-Loir) produisant des légumes bio sous serre, avec un robot polyvalent (préparation du sol, binage...) qui se déplace sur rails dans des serres multi-chapelles en pleine terre et avec un logiciel d'organisation de la production. Sylektis fabrique le robot de récolte d'asperges AsperCut. Le verger expérimental de Poisy, en Haute-Savoie, a testé le robot de tonte Vitirover dans son verger de pommes bio. La ferme maraîchère bio de Ty Coz, dans le Finistère, utilise le robot de désherbage Maverick.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 467-468, 01/01/2026, p. 33-41 (9)

réf. 333-045

Savoir-faire : Semences potagères : Les bases pour se lancer en production

BUÉ Manu

Une formation a été organisée sur le thème des semences potagères à la ferme. Elle a été dispensée par le paysan-formateur Simon Fritsch, gérant de la ferme bio les Pouces Verts, dans le Finistère. Les variétés populations sont issues d'une sélection traditionnelle, où on cherche à brasser le plus de variétés pour obtenir une nouvelle variété d'intérêt, stable après plusieurs générations. A l'inverse, pour obtenir une semence F1 hybride, il faut autoféconder deux variétés plusieurs fois pour obtenir une lignée pure, avant une hybridation pour renforcer les performances de la plante (hybridation = F1). Les F1 peuvent présenter de très bonnes performances mais sont difficiles à reproduire, la génération F2 n'étant pas du tout homogène. Les semences fermières sont donc plutôt produites en sélection population. Les fermes les plus autonomes peuvent baisser leurs coûts semences à 1500€/ha, contre 5000-6000 €/ha en moyenne.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 320, 01/03/2026, p. 22-23 (2)

réf. 333-052

Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales

Plantes médicinales : oui, mais locales !

CIEUR Christine

Les plantes médicinales exotiques sont connues pour leurs vertus, mais la trop forte demande engendre la surexploitation et l'épuisement de ces ressources. Il existe, cependant, des plantes locales, aux propriétés similaires, qui peuvent les remplacer. Cet article présente des plantes locales pouvant se substituer à des plantes venues de loin, comme l'astragale de Chine, le desmodium et l'harpagophytum. Plusieurs plantes locales sont présentées en fonction des troubles sur lesquels elles agissent : infections virales, insuffisance hépatique et détoxification du foie, arthrose et douleurs inflammatoires, fatigue... Les différentes formes (macérats, gélules, tisanes...) que peuvent prendre les soins à base de plantes médicinales, ainsi que les posologies sont détaillées.

QUATRE SAISONS (LES) N° 278, 01/05/2026, p. 88-90 (3)

réf. 333-006

Production Végétale Protection Phytosanitaire

Agriculture biologique : Fiches techniques : Cuivre : Principaux produits utilisables en arboriculture

CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Le cuivre est un produit utilisable en arboriculture bio pour prévenir le développement de champignons pathogènes et de certaines bactéries. Les ions Cu^{2+} empêchent la germination des spores des champignons ; le cuivre doit donc être utilisé en prévention, avant les pluies contaminatrices. 5 formes de cuivre existent, avec des effets plus ou moins rapides, en fonction de la vitesse de libération des ions Cu^{2+} : l'oxyde cuivreux, par exemple, se diffuse lentement, pour une protection longue durée, alors que le sulfate de cuivre agit très rapidement. Du fait des risques de toxicité (microfaune du sol, feuillage humide, pollen), l'utilisation de cuivre est limitée à 4 kg $\text{Cu}/\text{ha}/\text{an}$ (28 kg/ha lissés sur 7 ans). Les caractéristiques de 14 types de produits cupriques sont présentées dans un tableau : forme de cuivre, exemples de produits commerciaux, espèces fruitières protégées, pathogènes ciblés, dose maximum, etc.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=221892

2026, 6 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

réf. 333-119

Biodiversité : Qui dit bio, dit diversité : La biodiversité fonctionnelle alliée des cultures

PEUGEOT Juliette

Dans un écosystème agricole, la biodiversité fonctionnelle peut être classée en 4 grands groupes fonctionnels : les phytophages (qui se nourrissent des plantes), les prédateurs (qui se nourrissent des phytophages), les pollinisateurs, et les détritivores (qui se nourrissent de matière organique). Les prédateurs (dont les parasitoïdes) et les pollinisateurs sont couramment nommés « auxiliaires ». Au printemps, les pucerons et autres ravageurs s'installent précocement dans les cultures sous abris. Pour contrôler leur développement, il faut que les auxiliaires prédateurs soient déjà présents. L'installation de plantes de service directement sous l'abri permet de créer un environnement favorable aux prédateurs : plantes banques (seigle, ortie), qui attirent des proies non problématiques pour les cultures mais nourrissantes pour les prédateurs, et plantes mellifères (achillée millefeuille, phacélie, etc.), qui complètent l'alimentation des prédateurs. L'implantation de soucis attire les punaises prédatrices, et la mise en place de perchoirs et de nichoirs peut favoriser les rapaces, oiseaux nicheurs, chauves-souris, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 321, 01/04/2026, p. 24-25 (2)

réf. 333-124

Le cuivre en viticulture : Entre héritage, contraintes réglementaires et enjeux pour les sols

TRICOT Thierry / TICHAUER Elsa / CORNU Jean-Yves

Le cuivre est l'un des principaux fongicides utilisés en viticulture, notamment en bio, pour lutter contre le mildiou. Disponible sous différentes formes (hydroxyde, oxychlorure, sulfate, etc.), il est très efficace et ne montre aucun phénomène de résistance depuis 1882 (invention de la bouillie bordelaise). Cependant, le cuivre s'accumule progressivement dans les sols et peut devenir, à terme, écotoxique. Dans les parcelles de vignes, le taux de cuivre généralement mesuré est compris entre 50 et 300 mg/kg de sol, contre 10 mg/kg de sol dans la nature. La toxicité du cuivre dépend de sa concentration, mais aussi surtout de sa biodisponibilité, qui augmente dans les sols acides et dans les sols pauvres en matière organique. Ainsi, pour réduire le risque de phytotoxicité du cuivre, il est conseillé de chauler les parcelles (pour réduire l'acidité) et de maintenir une bonne teneur en matière organique. En revanche, les essais de phytoextraction du cuivre (projet Extracuire), en utilisant des plantes accumulatrices, n'ont pas donné de résultats pertinents. Concernant la réglementation, l'usage du cuivre en viticulture est limité à 4 kg Cu/ha/an (lissé sur 7 ans, soit 28 kg Cu/ha/7 ans). Jean-Yves Cornu, chargé de recherche à Inrae, aborde les enjeux de recherche actuels sur le cuivre. Le cuivre est écotoxique à forte dose, mais il existe un manque de données sur les seuils de toxicité dans le sol. Le cuivre ne s'infiltre pas en profondeur, il ne pollue donc pas les eaux souterraines, mais il pourrait s'accumuler dans les eaux de surface et dans leurs sédiments.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/ProFilBio_n_27_web.pdf)

[agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/ProFilBio_n_27_web.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/ProFilBio_n_27_web.pdf)

PROFILBIO N° 27, 01/03/2026, p. 25-27 (3)

réf. 333-118

Panique sur l'échalote

JULLIEN Jérôme

Cet article indique comment lutter, de manière préventive et curative, contre les principaux ennemis de l'échalote (rouille, mouches). Il aborde aussi d'autres problèmes moins fréquents (mildiou, pourriture du bulbe, puceron noir). La possibilité d'utiliser l'huile de colza en tant qu'insecticide est abordée dans un encart.

QUATRE SAISONS (LES) N° 278, 01/05/2026, p. 22-23 (2)

réf. 333-001

Production Végétale Sol

Des sols vivants au pays des Feuillardiers

ROCHE Fabrice

En Haute-Vienne, le GIEE « Sols vivants du pays des Feuillardiers » regroupe plusieurs fermes en bovins lait bio. Leur objectif est de réduire le travail du sol dans leur système prairie temporaire/maïs ensilage. Des essais ont été mis en place, en partenariat avec Bio Nouvelle-Aquitaine et avec la Chambre d'agriculture de Haute-Vienne. Trois types de couverts ont été semés en automne, en semis direct, dans la prairie temporaire : méteil fourrager, mélange trèfle incarnat/pois et féverole. Les couverts ont ensuite été détruits, avec ou sans labour, au printemps, afin de semer le maïs. Globalement, les essais avec labour ont donné de meilleurs résultats. Néanmoins, le semis direct peut être performant si le printemps est frais (pour une levée rapide) et/ou si l'été est sec (plante en C4 résistante à la sécheresse) pour permettre les binages.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/ProFilBio_n_27_web.pdf
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7754

PROFILBIO N° 27, 01/03/2026, p. 23-24 (2)

réf. 333-117

Travail réduit du sol : Protection des fonctions du sol pour une meilleure résilience climatique

DIERAUER Hansueli / GROSSE Meike

En agriculture biologique, le travail du sol est une pratique courante, qui facilite l'implantation des cultures. Néanmoins, un travail réduit du sol peut participer à améliorer la fertilité, la portance et les qualités hydriques du sol. Il existe un gradient de réduction du travail du sol : labour superficiel, travail du sol sous litière, travail en bandes et semis direct. La réduction du travail du sol, accompagnée d'une optimisation de la couverture des sols, permet d'augmenter le taux de matière organique dans le sol, d'améliorer la biologie du sol (micro-organismes, champignons, vers de terre, etc.) et l'infiltration de l'eau, de protéger le sol de l'érosion et de stocker plus d'eau en été. Deux fermes suisses de grandes cultures bio témoignent de leurs pratiques de réduction du travail du sol : une ferme sur 40 ha, à Müntschemier (maïs, pois, avoine, etc.), et une ferme sur 15 ha, à Flaach (luzerne, maïs, blé d'automne, etc.). En bio, la

réduction du travail du sol présente plusieurs défis (pression des adventices, labour des prairies temporaires, mobilisation retardée de l'azote au printemps, etc.). Des solutions sont abordées dans ce document. De nombreuses machines agricoles sont envisageables et présentent chacune des avantages et des inconvénients, selon le contexte : charrue déchaumeuse, cultivateur à ailettes, herse à disques, fraise rotative, herse rotative, etc.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1844-travail-reduit-sol.pdf>

2026, 32 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 333-079

Production Végétale Viticulture

Une date de semis plus précoce pour augmenter la biomasse de couvert

FAGOT-REVURAT Floriane / DE COUËT Axel

Dans le Rhône, des essais de couvert végétal ont été menés sur des parcelles de vignes. Deux semis ont été effectués, un précoce le 3 octobre et un tardif le 28 octobre, sur des parcelles voisines. Les couverts ont été détruits au moment du débourrement (10 avril) ou avant le premier traitement (22 avril). Les couverts sont semés 1 rang sur 2, avec 7 espèces : fèverole, moutarde blanche, triticales, phacélie, trèfle incarnat, vesce, radis chinois. La qualité du couvert (biomasse, restitutions du couvert au sol) est mesurée par la méthode Merci. Dans le cas de la destruction au débourrement, le couvert précoce a produit deux fois plus de biomasse (1,3 t/ha, contre 0,7 t/ha) que le semis tardif, couvrant les besoins de la vigne en azote et en phosphore. En revanche, dans le cas de la destruction du couvert le 22 avril, les couverts précoces et tardifs présentaient sensiblement la même qualité, le couvert tardif ayant rattrapé son retard.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=224033

REPÈRES TECH&BIO N° Avril 2026, 01/04/2026, p. 1-5 (5)

réf. 333-131

Les meilleurs vins bios de France

GUIGUI Pierre

Ce guide regroupe 850 vins bio rigoureusement sélectionnés, dont 310 en biodynamie et 51 en méthode nature. Parmi ces vins, figurent 221 vins à moins de 30 mg de sulfites et 64 vins sans sulfites ajoutés. Les données nutritionnelles et analytiques de chaque cuvée (taux de sulfites, sucres, additifs, empreinte minérale M&Wine) sont accessibles par le biais de QR codes. En ouverture, Pierre Guigui, pionnier des vins bio, propose un dossier de 40 pages présentant : les différences entre vins bio et conventionnels, le coût caché des pratiques chimiques de synthèse et l'analyse des résidus minéraux et additifs.

2026, 760 p., éd. BBD EDITIONS

réf. 333-026

Œnologie bio : Ils produisent un SO2 d'origine minérale

AUBERT Irène

Dans le Beaujolais, la Cuma Libre a investi dans une machine à produire du SO2. Du soufre minéral, extrait de mines en Pologne, est brûlé pour obtenir une solution sulfureuse à 5 %. Cette solution, utilisée lors de la vinification, est pauvre en métaux lourds, ce qui pourrait la rendre moins allergène. La machine coûte 6 000 € et 5 litres de solution sont facturés 35 € aux membres de la Cuma. Selon un œnologue consultant, il n'est pas évident que les sulfites ainsi produits soient de meilleure qualité que le SO2 industriel ; il conseille plutôt de réduire l'usage des sulfites.

REUSSIR VIGNE N° 335-336, 01/01/2026, p. 28-29 (2)

réf. 333-043

Recherche et Système Spécifique Agroforesterie

Dossier spécial : Maraîchage & arboriculture : Le verger-maraîcher

THOMAS Hervé / DULAIS Margot / HERVET Chloé

Un verger-maraîcher est un système de culture associant culture légumière et arboricole. Cette association améliore la robustesse du système, grâce à la diversification des productions, à l'amélioration de la fertilité des sols ou encore grâce à une meilleure biodiversité fonctionnelle locale. Cependant, ce système complexe impose plusieurs contraintes : la qualité du sol, la mécanisation, l'accès à l'eau et la main d'œuvre disponible doivent être adaptés à la fois au maraîchage et à l'arboriculture. En général, des alignements d'arbres fruitiers alternent avec des bandes maraîchères, pour simplifier les travaux agricoles. Une large diversité d'arbres fruitiers est envisageable, chacun avec ses atouts et ses contraintes : pommier, poirier, cerisier, amandier, figuier, etc. La plantation des arbres nécessite un suivi particulier : préparation du sol, irrigation, protection des jeunes arbres. Dans la Vienne, la ferme bio de Thomas Portron est en système de verger-maraîcher depuis 2017. Les arbres (pommes, poires, pêches, abricots, etc.) occupent des bandes de 2,40 m de largeur, avec des cultures pérennes au pied pour limiter l'enherbement (artichaut, rhubarbe). La Ferme des Luys, dans les Pyrénées-Atlantiques, produit, sur 15 ha, des légumes, des œufs, mais aussi des champignons et du miel. Pour diversifier encore la production et protéger les cultures de légumes, des arbres fruitiers (coings, pêches, kakis, prunes, etc.) ont été plantés en 2019. La Ferme des Mille-cent, en Gironde, conduit, sur 3 ha, un verger de 500 arbres, en bio. Dans les inter-rangs, de plus petites cultures pérennes sont cultivées : petits fruits, artichauts, rhubarbe, etc. Dans le Lot-et-Garonne, Zuzana et Sébastien Castagne gèrent, en bio, des vergers (pêches, cerises, mirabelles) et des céréales, sur 21 ha. Des surfaces maraîchères ont récemment été ajoutées.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/Profilbio/ProFilBio_n_27_web.pdf

PROFILBIO N° 27, 01/03/2026, p. 9-19 (11)

réf. 333-116

Vie Professionnelle Annuaire

Guide des opérateurs bio en Pays de la Loire

INTERBIO PAYS DE LOIRE

Pensé pour faciliter les échanges et la mise en relation entre professionnels, ce guide, réalisé par Interbio Pays de la Loire, rassemble l'ensemble des acteurs de la filière bio régionale : producteurs, entreprises agroalimentaires, transformateurs, distributeurs, magasins, grossistes, coopératives, artisans, fournisseurs de services et de matériels, associations de consommateurs et structures d'accompagnement.

<https://www.interbio-paysdelaloire.fr/nos-outils/>

2026, 88 p., éd. INTER BIO PAYS DE LA LOIRE

réf. 333-015

Vie Professionnelle Etranger

Allemagne : le bio progresse par addition habile de promesses

ECOZEPT

En 2025, le marché bio allemand a augmenté de 6,7 %, par rapport à 2024, atteignant 18,23 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Il représente 7,5 % du marché alimentaire allemand. Le label bio est désormais considéré comme un socle de confiance, avec 84 % des consommateurs allemands achetant au moins occasionnellement du bio. Le choix des produits se base donc sur d'autres critères qui s'additionnent au bio, sans le remplacer : origine allemande ou régionale, praticité, offre végétale... Les labels associatifs, qui représentent près des deux tiers des surfaces agricoles bio allemandes cultivées, permettent également à la grande distribution, représentant 70 % du marché bio, de se différencier par un niveau d'exigence supérieur. L'offre allemande a des difficultés à suivre la demande, ce qui entraîne l'importation de produits bio, comme les carottes bio, dont 40 % étaient importés en 2024-2025, et ce qui limite les promesses d'origine allemande ou locale.

BIO LINEAIRES N° 124, 01/05/2026, p. 46-47 (2)

réf. 333-020

Marie Laven (Biofood) : Le marché bio suédois entre dans une nouvelle phase

DENAN Jean-Marc

Fondé en 1988, Biofood s'est imposé comme le principal distributeur multicanal suédois de marques bio. La propriétaire et dirigeante de Biofood présente la situation du marché bio suédois. Il s'agit d'un marché dynamique, dominé par la grande distribution qui représente 50 % à 60 % des ventes, mais qui a subi une décroissance à partir de 2020. Les consommateurs se sont recentrés sur les produits de première nécessité et Biofood a dû limiter ses importations de produits bio. Cependant, une reprise s'est amorcée depuis 2024 et la décision de l'Etat de passer la TVA sur le bio de 12 % à 6 %, à partir de 2026, pourrait aider à relancer la consommation.

BIO LINEAIRES N° 124, 01/05/2026, p. 45 (1)

réf. 333-019

Vie Professionnelle Politique Agricole

Communiqué de presse : Assises Nationales du Commerce Equitable 2026 : 10 chantiers pour un Nouveau Pacte Alimentaire : Equitable, durable et accessible

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

En 2024, le commerce équitable représentait un marché de 2,65 milliards d'euros. Ce communiqué de presse présente 10 chantiers, établis lors des Assises Nationales du Commerce Equitable 2026, visant à favoriser l'émergence d'un système alimentaire équitable, durable et accessible. Chacun de ces chantiers répond à l'un des objectifs suivants : 1 – Le commerce équitable et ses impacts pleinement reconnus par la puissance publique ; 2 – Un commerce équitable toujours plus accessible et des opérateurs mieux financés ; 3 – Stimuler l'expansion de nouveaux marchés pour les produits équitables ; 4 – Renforcer nos stratégies au service de l'impact et activer le pouvoir de transformation du commerce équitable.

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/cp-assises-10-propositions-pour-le-ce.pdf>

2026, 5 p., éd. COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

réf. 333-078

Dossier de presse : Omnibus X - Sécurité alimentaire et alimentation animale : Le démantèlement sous couvert de simplification

GÉNÉRATIONS FUTURES

Depuis 2024, une dizaine de réformes « Omnibus » ont été mises à l'ordre du jour par la Commission Européenne. Ces réformes visent à simplifier certaines directives et règlements européens, par paquets thématiques. L'Omnibus X se focalise sur la sécurité alimentaire et l'alimentation animale (« Food and feed »), dont la réglementation des pesticides. Générations Futures a évalué les enjeux et les impacts potentiels de cette réforme. L'association considère que cette réforme est précipitée, entraînant de nombreuses zones de flou d'un point de vue juridique. En outre, Générations futures recommande que la notion de biocontrôle reste strictement encadrée (évaluation complète, restriction aux substances strictement naturelles, etc.), que la procédure de réexamen périodique des pesticides soit maintenue, que la notion de dérogation pour protéger les productions soit supprimée, ou encore que la présence de pesticides interdits en Europe soit strictement prohibée sur les aliments importés.

<https://www.generations-futures.fr/actualites/omnibus-x/dossier-de-presse-omnibus-x/>

2026, 31 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 333-113

Maintien de l'Agence Bio, 40 M€ pour les MAEC plébiscitées par les bio

BIOFIL

En mai 2026, la ministre de l'Agriculture a annoncé le maintien de l'Agence BIO et de son budget 2026. La ministre a également annoncé la création d'une enveloppe complémentaire de 40 millions € pour les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques), enveloppe

financée par les reliquats de l'aide européenne pour les conversions à la bio (reliquats estimés à 150 millions). Cette enveloppe n'est pas spécifiquement dédiée aux fermes bio, mais les MAEC sont des systèmes particulièrement sollicités par la filière bio. En réaction à ces annonces, la Fnab demande à ce que les 110 millions € de reliquats restants soient rapidement débloqués, par exemple pour financer une hausse de l'écovégétation niveau supérieur bio à 145 €/ha.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 165, 01/05/2026, p. 9 (1)

réf. 333-133

Vie Professionnelle Réglementation

Expert Group for Technical Advice on Organic Production EGTOP : Final Report on Food XII

Groupe d'experts chargé de fournir des avis techniques sur la production biologique (EGTOP) : Rapport final sur l'alimentation XII

EGTOP (Expert Group for Technical Advice on Organic Production)

Dans ce douzième rapport dédié à l'alimentation humaine biologique, l'EGTOP, groupe d'experts indépendants ayant pour objectif de fournir à la Commission Européenne des conseils techniques sur des questions liées à la production biologique, exprime son avis et ses recommandations sur des demandes d'autorisation concernant l'utilisation de nouvelles substances dans l'alimentation humaine. Les substances concernées ici sont le dioxyde de soufre ou sulfite (SO₂) utilisé au cours du maltage (pour la bière, le whiskey...) ; l'hydroxyde d'ammonium (ou ammoniac liquide) (NH₄OH) en tant qu'auxiliaire technologique pour la production d'alcool éthylique d'origine agricole ; et l'acide sulfurique (H₂SO₄) en tant qu'auxiliaire technologique dans la production de protéines de pois issues de l'agriculture biologique. Les avis, argumentés en lien avec les principes de l'agriculture biologique, mais aussi avec les impacts sur l'environnement, le bien-être animal ou encore la santé humaine, sont défavorables pour ces trois substances pour les usages évoqués dans le document.

https://agriculture.ec.europa.eu/document/download/ab25f09e-c8fe-4469-a348-857b0e0679d5_en?filename=final-report-egtop-on-food-xii_en.pdf&prefLang=fr

2025, 19 p., éd. COMMISSION EUROPÉENNE

réf. 333-101

Impact des évolutions réglementaires sur l'usage du cuivre en cultures maraîchères/légumières

ROBERT Christel

Le cuivre est un fongicide minéral utilisable en bio, notamment pour lutter contre le mildiou. En 2025, l'Anses a mis à jour les autorisations de mise sur le marché (AMM) de 34 produits à base de cuivre. 13 ont perdu cette autorisation et d'autres ont perdu certains usages. En effet, le cuivre reste une substance « candidate à la substitution », à cause de sa persistance dans le sol et de sa potentielle toxicité. Dans cet article, tous les produits cupriques concernés par les évolutions réglementaires sont listés, avec leurs usages : les 13 retraits d'AMM, les 2 nouvelles

AMM et les 16 produits toujours utilisables (dont 5 ont un usage plus restreint). En outre, certaines conditions d'emploi ont également évolué : interdiction d'utilisation pendant la floraison, augmentation des ZNT aquatiques, réduction des doses maximales autorisées, etc.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=224032

REPÈRES TECH&BIO N° Avril 2026, 01/04/2026, p. 1-4 (4)

réf. 333-130

Plan CASI : Réactions des acteurs de la bio

Le 4 septembre, la ministre de l'Agriculture a dévoilé le plan Climat-Adaptation-Sécheresse-Incendies (CASI), visant à soutenir l'agriculture et à redémarrer la production. Depuis, la profession agricole s'exprime, assez unanime sur le fait que le plan est insuffisant face à l'ampleur des dégâts. La filière bio estime que les aides, nécessaires pour pallier l'urgence, doivent aussi servir à amorcer le changement vers une agriculture moins émettrice et plus résiliente. Demander une place dédiée à la bio dans le plan est également une attente forte.

Pour la FNAB, le plan engrais, et ses 140 millions d'euros d'aides, exclut les engrais organiques et, donc, les fermes en agriculture biologique. Les 520 millions d'euros de soutien à l'indemnité de solidarité nationale serviront prioritairement aux agriculteurs ayant une assurance multirisques climatiques, dispositif particulièrement bien adapté aux fermes en grandes cultures conventionnelles et beaucoup moins à des filières comme le maraîchage et encore moins à l'agriculture biologique. La FNAB plaide pour :

- La hausse du crédit d'impôt bio à 6 000 euros dans le budget 2027 ;
- La hausse de l'écovégétal bio à 145 € à partir du 1er janvier 2027 en utilisant le reliquat de budget PAC destiné à l'agriculture biologique ;
- Une présence automatique des agriculteurs bio dans les cellules de travail (sécheresse, sauvegarde, réarmement) ;
- Un groupe de travail piloté par le ministère visant à adapter les assurances multirisques climatiques à l'agriculture biologique.

S'ils demandent aussi la revalorisation de l'écovégétal bio, Forebio, Bio Cohérence et la Maison de la Bio proposent également : une activation des prêts de trésorerie, une procédure simplifiée de report d'échéances bancaires (année blanche), la transparence des prix et des marges et une actualisation des prix d'intervention européens avec prise en compte spécifique des productions bio, la création d'un fonds de solidarité nationale visant à soutenir financièrement et prioritairement les fermes engagées dans la transition écologique et sous signes officiels de qualité, etc.

Lien : <https://www.biofil.fr/actualites/plan-casi-queles-reponses-apportees-pour-la-bio/>

Source(s) : <https://www.biofil.fr/>, 10 septembre 2026

Sécheresse : La FNAB demande un accès prioritaire au fond de réarmement agricole pour les maraîchers diversifiés

Alors que les premières indemnités sécheresse sont attendues rapidement, la FNAB constate trop souvent l'absence des bio dans la construction des critères d'attribution du fonds de réarmement agricole (une des mesures du plan CASI). Pourtant, ce fonds sera particulièrement important pour les fermes bio qui sont globalement moins bien assurées. La FNAB alerte aussi sur la situation du maraîchage diversifié, majoritairement bio, qui doit avoir un accès prioritaire au fonds. Une enquête, menée par la FNAB et ses groupements fin août, montre, en effet, que les agriculteurs et agricultrices biologiques ont subi des pertes de production importantes avec des impacts sur la durée.

Lien : <https://www.fnab.org/secheresse-la-fnab-demande-un-acces-prioritaire-au-fond-de-rearmement-pour-les-maraichers-diversifies/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 18 septembre 2026

Publication au JO de la LUA

La loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles a été promulguée, le 18 août 2026, par le président de la République, après sa validation par le Conseil constitutionnel, et publiée au Journal officiel le 19 août 2026.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/la-loi-durgence-pour-la-protection-et-la-souverainete-agricoles-promulguee-par-le-president-de-la>

Source(s) : Communiqué de presse ministère de l'Agriculture, 19 août 2026

PFAS : Baisse de la dose journalière admissible pour le TFA

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a reconnu, le 22 juillet 2026, que le TFA — un métabolite courant des pesticides PFAS et un polluant très répandu — est bien plus toxique pour la santé humaine qu'on ne le pensait auparavant, et elle a réduit de plus de 70 % ses valeurs toxicologiques de référence. PAN Europe et Générations Futures saluent cette mesure attendue de longue date, mais avertissent que les valeurs révisées ne sont toujours pas suffisamment protectrices. Néanmoins, les conclusions de l'EFSA confirment les revendications des ONG : tous les pesticides PFAS doivent être interdits sans délai.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-pesticides-tfa-dja/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 23 juillet 2026

Analyse de Comptabilité Ecologique sur une ferme bio normande

Les Prés Rient Bio, la filiale bio de Danone qui commercialise Les 2 Vaches, a missionné l'association Fermes d'Avenir afin de réaliser une analyse de Comptabilité Ecologique selon la méthode C.A.R.E. (Comprehensive Accounting in Respect of Ecology) sur l'une de ses fermes partenaires normandes, convertie en bio en 2022.

L'expérimentation a dévoilé plusieurs résultats : si la ferme étudiée met déjà en place des pratiques dont les coûts cumulés s'élèvent à 95 839 €, il serait nécessaire d'investir encore 112 574 € pour atteindre les Bons Etats Ecologiques (BEE) et rémunérer l'agriculteur. Cette "dette écologique non remboursée" comprend des coûts de préservation de la nature (environ 80 000 €) et d'amélioration des conditions de travail de l'agriculteur (environ 20 000 €).

Ces coûts de préservation ne pouvant pas être couverts intégralement par les agriculteurs, il est nécessaire de les partager au niveau des filières et des territoires. Pour permettre à ces acteurs de repenser leurs dispositifs de financement de l'agriculture, Fermes d'Avenir a créé un programme d'accompagnement : FinBEE (pour Financement collectif des Bons Etats Ecologiques).

Lien : https://weweb-production.s3.amazonaws.com/designs/9896a4cc-700c-4fa1-89ab-73afa4a5cd64/files/CP_Les_2_Vaches_-_V3_compressed.pdf

Source(s) : Communiqué de presse Fermes d'Avenir et Les 2 Vaches, 8 septembre 2026

Nouveau Président au Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes

Thierry Chiesa, Directeur Général d'Ekibio, a été élu Président du Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes pour le mandat 2026-2029. Pour rappel, l'association « Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes » a pour mission de renforcer le développement économique et le rayonnement des entreprises bio de la région.

Lien : <https://www.cluster-bio.com/fr/le-cluster/les-administrateurs/>

Source(s) : <https://www.cluster-bio.com>, septembre 2026

Etude FranceAgriMer sur les prix bio

Chaque semaine, le Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM) de FranceAgriMer passe au crible les étiquettes des commerces spécialisés en agriculture biologique.

Les résultats indiquent que le panier moyen de 72 fruits et légumes bio montre une hausse très contenue de +2,10 % (médiane à +1,85 %). Sur l'ensemble du panier, 39 produits augmentent, 32 baissent, et un produit reste stable. Des disparités sont toutefois observées selon les rayons.

Le rayon des légumes bio affiche une hausse moyenne globale de +4,57 %, tandis que les prix moyens des fruits biologiques ont reculé de -2,57 % en un an (baisse des prix en raisin blanc et pommes de fin d'été).

Lien : <https://www.biolineaires.com/fruits-et-legumes-bio-bilan-des-prix-et-tendances-de-lete/>

Source(s) : <https://www.biolineaires.com>, 4 septembre 2026

FEVE et Ecocert France lancent un outil pour faciliter l'accès aux aides agricoles

Le plan CASI, annoncé le 4 septembre et visant à soutenir les exploitations, mobilise plusieurs dispositifs distincts, chacun avec ses critères, son opérateur et son calendrier. Pour aider chaque ferme à s'y retrouver, FEVE et Ecocert ont mis en ligne un outil (www.feve.co/aides-agricoles) qui permet aux agriculteurs français et aux porteurs de projets de repérer rapidement les financements mobilisables pour leur exploitation ou leur projet, grâce à un diagnostic personnalisé réalisable en quelques minutes. Il s'adresse aux agriculteurs, qu'ils soient engagés en bio, en conversion ou en agriculture conventionnelle, ainsi qu'aux porteurs de projets et aux conseillers qui les accompagnent.

Lien : <https://www.ecocert.com/fr/article/feve-et-ecocert-france-lancent-un-outil-pour-faciliter-l-acces-aux-aides-agricoles-5093113>

Source(s) : Communiqué de presse FEVE et Ecocert, 8 septembre 2026

TP Organics salue la nouvelle stratégie de l'UE en matière de recherche et d'innovation et appelle à des investissements massifs dans l'innovation biologique et systémique

La nouvelle approche stratégique de l'UE en matière de recherche et d'innovation pour une agriculture, une sylviculture, des zones rurales et des systèmes alimentaires compétitifs, résilients et durables a été publiée le 8 septembre. TP Organics salue cette nouvelle approche stratégique qui reconnaît l'agriculture et les systèmes alimentaires comme des atouts stratégiques pour la sécurité de l'Europe et qui confirme le rôle essentiel de la recherche et de l'innovation. TP Organics se félicite tout particulièrement de la reconnaissance explicite de l'agriculture biologique et de l'agroécologie comme des approches importantes pour une agriculture durable et résiliente, ainsi que de l'accent mis sur l'innovation et la co-création menées par les agriculteurs.

Lien : https://tporganics.eu/wp-content/uploads/2026/09/TPO_Rnl_PR_EU-New-Strategic-Approach-to-Rnl-in-Agri-Food_20260911.pdf

Source(s) : Communiqué de presse TP Organics, 11 septembre 2026

Le projet de loi sur les marchés publics reconnaît l'importance des marchés publics alimentaires et des produits biologiques

IFOAM Organics Europe se félicite de la mention explicite, dans la loi sur les marchés publics (PPA), des marchés publics alimentaires, et en particulier du rôle des produits biologiques dans la réalisation des objectifs environnementaux et sociaux de l'Union européenne. En recommandant que les marchés publics alimentaires tiennent compte de priorités-clés telles que l'équité et la transparence dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires, les exigences en matière de production biologique, la valeur nutritionnelle, la santé, la fraîcheur, la saisonnalité et le bien-être animal, la Commission européenne reconnaît le potentiel des marchés publics pour soutenir la transition vers des systèmes alimentaires plus durables dans toute l'UE.

Toutefois, pour IFOAM Organics Europe, la proposition de règlement sur les marchés publics manque encore d'ambition. Le critère du meilleur rapport qualité-prix (BPQR), qui remplace celui du prix le plus bas, est affaibli par de larges clauses dérogatoires, tandis que la définition de la « qualité » est trop vague pour garantir que des normes environnementales et sociales élevées fassent partie intégrante de chaque contrat de marché public. De plus, IFOAM Organics Europe regrette que la proposition ne prévoit pas de voie permettant de rendre les critères environnementaux ou sociaux contraignants à l'avenir.

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/the-public-procurement-act-proposal-recognises-the-importance-of-public-food-procurement-and-organic/>

Source(s) : Communiqué de presse IFOAM Organics Europe, 9 septembre 2026

Les prix en circuits courts synthétisés sur une plateforme en ligne

INRAE a mis en ligne l'observatoire des prix des produits en circuits courts sur le site Pricco (<https://pricco.sk8.inrae.fr/>). Cette plateforme regroupe les prix recensés sur La Ruche qui dit Oui, Cagette, Socléo, CoopCircuit et le drive fermier de Bienvenue à la ferme. Les visiteurs peuvent y retrouver l'évolution mensuelle du prix de 20 fruits et légumes, en bio et en conventionnel, commercialisés via ces plateformes. Une fonction a également été prévue afin de comparer les prix en circuits courts et ceux en grande distribution. Les chercheurs ont pu établir un premier constat à partir de ces données. Les produits bio sont presque toujours moins chers en circuits courts qu'en GMS, alors que c'est l'inverse pour le conventionnel.

Source(s) : <https://wikiagri.fr/>, 18 août 2026

Un nouveau projet à venir sur l'alimentation 100% bio des poulettes

En 2027, l'ITAB pilotera un nouveau projet de recherche sur l'alimentation 100% bio des poulettes : le projet européen Hi-Protein.

Une dérogation autorise, jusqu'à la fin de l'année 2026, l'utilisation de certaines matières premières riches en protéines dans l'alimentation des jeunes volailles (gluten de maïs notamment). Or, aujourd'hui, seuls quelques élevages en circuits courts alimentent leurs poulettes avec un aliment 100% bio.

Source(s) : ITAB, août 2026

TARIFS DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Pour tout service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Nous vous remercions de ne pas joindre le paiement à votre bon de commande. ABioDoc vous adressera une facture et vous pourrez alors procéder au paiement :

- par chèque à l'ordre du « Régisseur d'ABioDoc »
- par virement bancaire

Services	Tarif général	Agriculteurs, Etudiants (sur justificatif)
Prêt d'ouvrage (forfait) :	8€	6€
Indemnité forfaitaire en cas de non-retour des ouvrages :	80€	
Photocopies sur place (prix à la page) :	0,10€	
Photocopies envoyées par La Poste (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs) :	2€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Articles envoyés par mail (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs)	0,55€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Téléchargement de certains documents de + de 2 ans (sauf tarif spécifique) sur la Biobase	gratuit sur la Biobase	
Abonnement ou réabonnement au Biopresse version PDF : (11 N° par an)	gratuit (inscription sur ce site)	

Pour vous abonner, rendez-vous sur : <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

Titre	Editeur principal	Informations éditeur principal	Pays
Grandes Cultures Biologiques Guide 2025 : Innover, partager, pérenniser, optimiser en Bourgogne-Franche-Comté	CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	1 Rue des Coulots, 21 110 BRETENIÈRE https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/ Tél. : 03 80 48 43 00 accueil@bourgogne.chambagri.fr	FRANCE
Les meilleurs vins bios de France	BBD EDITIONS	11 Rue Léopold Robert, 75 014 PARIS https://bbdeditions.fr/ Tél. : 07 81 49 07 90 adrien@bbdeditions.fr	FRANCE
Compte-rendu de la visite du 08/12/25 : Paysans meuniers- boulangers	BIO ARIÈGE-GARONNE	6 Route de Nescus, 09 240 LA BASTIDE DE SÉROU https://www.bio-ariege-garonne.fr/ Tél. : 05 61 64 01 60 bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org	FRANCE
Réunion technique bovins viande bio Auvergne-Rhône Alpes	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ALLIER	60 Cours Jean Jaurès, BP 1727, 03 017 MOULINS CEDEX http://www.allier.chambagri.fr/ Tél. : 04 70 48 42 42 Fax : 04 70 46 30 69 cda.03@allier.chambagri.fr	FRANCE
Adaptation des fermes laitières bio au nouveau contexte : Quels leviers de résilience en élevage bovin lait bio en Occitanie ?	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AVEYRON	Carrefour de l'Agriculture, 12026 RODEZ CEDEX 09 http://www.aveyron.chambagri.fr/ Tél : 05 65 73 77 00 Fax : 05 65 73 78 00 Courriel : accueil@aveyron.chambagri.fr	FRANCE
Agriculture biologique : Fiches techniques : Cuivre : Principaux produits utilisables en arboriculture	CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 Allée Pierre de Fermat, 63 170 AUBIÈRE https://aura.chambres-agriculture.fr/ Tél : 04 73 28 78 30 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE

Communiqué de presse : Assises Nationales du Commerce Equitable 2026 : 10 chantiers pour un Nouveau Pacte Alimentaire : Equitable, durable et accessible	COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE	Jardin d'agronomie tropicale de Paris, 45 bis Avenue de la Belle Gabrielle, 94 736 NOGENT-SUR-MARNE CEDEX http://www.commerceequitable.org/contact@commerceequitable.org	FRANCE
Observatoire du commerce équitable 2025	COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE	Jardin d'agronomie tropicale de Paris, 45 bis Avenue de la Belle Gabrielle, 94 736 NOGENT-SUR-MARNE CEDEX http://www.commerceequitable.org/contact@commerceequitable.org	FRANCE
Expert Group for Technical Advice on Organic Production EGTOP : Final Report on Food XII	COMMISSION EUROPÉENNE	B-1049 BRUXELLES https://commission.europa.eu/index_fr Tél. : + 32 2 299 11 11	BELGIQUE
Changer le monde à chaque repas	ÉDITIONS UTOPIA	61 Boulevard Mortier, 75 020 PARIS http://www.editions-utopia.org Tél. : 01 43 57 32 14 contact@editions-utopia.org	FRANCE
Travail réduit du sol : Protection des fonctions du sol pour une meilleure résilience climatique	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE
Guide comparatif des outils de gestion et de vente en ligne : Décembre 2025	FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)	40 Rue de Malte, 75 011 PARIS http://www.fnab.org Tél. : 01 43 38 38 69 Fax : 01 43 38 39 70	FRANCE
Guide des opérateurs bio en Pays de la Loire	INTER BIO PAYS DE LA LOIRE	Pôle Régional Bio, 9 Rue André Brouard - CS 70510, 49 105 ANGERS CEDEX 02 http://www.interbio-paysdelaloire.fr Tél. : 02 41 18 61 50 Fax : 02 41 18 61 51 contact@interbio-paysdelaloire.fr	FRANCE

Communiqué de presse : Le bio à la croisée des chemins	LES ECHOS ETUDES	10 Boulevard de Grenelle, 75 738 PARIS https://www.lesechos-etudes.fr/ Tél. : 01 87 39 76 35 etudes@lesechos.fr	FRANCE
Report : Pesticide cocktails : PFAS and neurotoxins in most European apples	PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE (PAN EUROPE)	Rue de la Pacification 67, 1000 BRUXELLES https://www.pan-europe.info/ Tél. : +32 2 318 62 55	BELGIQUE
Les coopérations territoriales au cœur des actions des groupes Civam	RÉSEAU CIVAM	18-20 Rue Claude Tillier, 75 012 PARIS http://www.civam.org/ Tél. : 01 44 88 98 58 contact@civam.org	FRANCE
Négociations commerciales 2025 : Observatoire Synabio - Analyse, chiffres clés et propositions	SYNABIO	16 Rue Montbrun, 75 014 PARIS http://www.synabio.com Tél. : 01 48 04 01 49 synabio@synabio.com	FRANCE
La nutrition animale en agriculture biologique : Comprendre la filière, accompagner son développement	SNIA (Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale)	41 bis Boulevard de La Tour Maubourg, 75 007 PARIS https://nutritionanimale.org/ Tél. : 01 44 18 63 50	FRANCE
Freins et leviers à la réduction de la taille des parcelles agricoles	UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY	Espace Technologique - Immeuble Discovery, Route de l'Orme aux Merisiers RD 128, 91 190 SAINT-AUBIN https://www.universite-paris-saclay.fr/fr	FRANCE

LA BIOBASE

Plus de 49 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com

- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique

.....



- Plus de 49 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire